

# LA GAZETTE de VALLEYFIELD



VOL. 4, No 5

VALLEYFIELD, QUE., JEUDI, LE 29 JUIN, 1938

Imprimée à Huntingdon, Qué.

Prix 5cts

## La Cité accepte les travaux Fédéraux

### La célébration de notre fête Nationale

Plus de 10,000 personnes applaudissent, dimanche soir, au Parc Sauvé, la splendide manifestation patriotique en l'honneur de notre fête nationale — Explication et présentation de quatre tableaux sur la Mission Providentielle des canadiens-français au Canada

#### SUCCES DU PROGRAMME DES JEUNES

Bien que remise d'une journée par suite de l'inclémence de la température, la célébration de notre fête nationale a revêtu un caractère nettement national lors de la splendide manifestation de dimanche soir au Parc Sauvé en présence de plus de 10,000 personnes.

Les Commissaires - Ordonnateurs, MM. le docteur Irénée Frappier, Weldie Gauthier et Léonide Emond ont remporté un fier succès dans l'organisation de notre fête nationale; il fallait voir la magnificence des tableaux présentés sur la Maison Providentielle des canadiens-français pour réaliser l'immensité de leur tâche.

Au début de la soirée de dimanche les sections juvéniles de la société St-Jean-Baptiste sous la direction de M. Frédéric Girard, directeur des Ecoles, ont donné un programme

patriotique qui a surpris les milliers de spectateurs.

Les écoles Bellerive, Emard, St-Cécile et Salaberry étaient dignement représentées par leurs élèves qui ont déployé toute leur conviction de survivance pour assurer le succès de leur fête.

Après la manifestation patriotique des Zouaves Pontificaux et de La Garde Champlain, la présentation des tableaux suivit avec l'explication donnée par les orateurs suivants: MM. l'abbé Cloutier, H. Julien, le docteur Aimé Leduc et M. Jean-Jacques Parent.

Parmi les invités d'honneur, on remarquait Son Honneur, le Maire, J.-A. Larin, M. et Mme P.-H. Boyer, président général de la Société St-Jean-Baptiste du diocèse, MM. les abbés Bélanger, Patenaude, Dal-

(Suite à la page 6)

### Le Syndicat d'Initiatives invite les citoyens à donner la liste des chambres

Il est indispensable dans une ville qui veut devenir un centre de tourisme, qui veut attirer les touristes d'avoir à sa disposition le plus grand nombre de chambres de possibles afin de loger le visiteur dans le milieu qu'il préfère

#### PAS DE FAUSSE HONTE!

Indubitablement, la cité de Salaberry de Valleyfield accusera, cette année, une augmentation du nombre des visiteurs ou touristes qui visiteront notre ville au cours de la belle saison.

Le Barreau Rural tiendra, en fin de semaine, son congrès dans notre ville, et plus de 150 avocats sont attendus; les 7, 8 et 9 juillet, les institutrices rurales de la province se réuniront au sous-sol de la Cathédrale pour leur troisième congrès provincial; les chambres de commerce de la province visiteront notre ville lors des régates qui auront lieu les 19 et 20 août; l'exposition de Valleyfield attirera des milliers de visiteurs.

Autant de congrès, autant de mouvements qui mettent en relief les valeurs de notre cité comme centre touristique et hospitalier. Pourquoi ne pas profiter de ces occasions pour une meilleure publicité; pourquoi ne pas prêter une attention particulière à tous nos visiteurs afin que leur séjour chez nous les réjouisse?

Le Syndicat d'Initiatives Tou-

ristiques de Valleyfield, sous la présidence de M. Lionel Perron, voudrait que toutes ces gens, tous ces visiteurs, tous ces touristes, reçoivent chez nous le meilleur accueil, puissent se loger selon leur bon vouloir ou leurs caprices de voyageurs.

C'est dans ce but que le Syndicat d'Initiatives demande à tous les propriétaires de maisons de bien vouloir donner leurs noms et le nombre de chambres à louer afin de satisfaire le touriste, si jamais de telles demandes sont formulées.

Le voyageur canadien remarque, dans ses allées et venues aux Etats-Unis, toute la popularité de ces maisons qui reçoivent les touristes sous leurs toits.

Il n'y a donc pas de fausse honte à arbitrer chez soi un voyageur qui préfère la tranquillité d'une maison privée au brouhaha des endroits publics.

Le Syndicat d'Initiatives Touristiques recevra tous les noms des personnes qui ont des chambres à louer. On devra les donner à la Pharmacie Perron, 229 Victoria, Valleyfield.

Le Ministère des Travaux Publics d'Ottawa entreprendra dans quelques jours la construction d'un mur de protection sur les rives de la baie St-François, près de l'île aux Chats en suivant le Boulevard du Havre

#### LETTRÉ DE M. MAXIME RAYMOND

Sur la proposition de M. l'échevin Eustache Langevin, secondé par M. l'échevin J. A. Mallette, la cité de Salaberry de Valleyfield a accepté lors de son assemblée de lundi soir, l'octroi fédéral de \$25,000 pour la construction d'un mur de protection sur les rives de la baie St-François et a autorisé Son Honneur le Maire et M. le greffier à signer le contrat entre la municipalité et l'Honorable Ministre des Travaux Publics du Canada.

Il est fort probable que des travaux commenceront dans quelques jours pour donner de l'emploi à une centaine de chômeurs. Son Honneur le Maire exercera une pression auprès du député fédéral pour que celui-ci hâte autant que possible ces travaux.

Nous donnons dans une autre colonne le texte de la lettre de M. Maxime Raymond, concernant la signature du contrat en rapport avec les murs de protection.

Il est entendu que la cité donnera droit d'entrée d'utilisation et d'occupation de la propriété sur laquelle l'ouvrage doit être fait; qu'elle verra aux frais et dépens des égouts, drains et autres services et qu'elle sera responsable de l'entretien, des réparations, réclamations, redevances ou des choses qui s'y rattachent.

Il fut alors proposé par M. l'échevin J. A. Mallette, secondé par M. l'échevin Formoza Brisebois "Qu'une résolution de remerciements soit transmise à Maxime Raymond pour l'octroi de \$25,000 qu'il a obtenu du Gouvernement Fédéral pour la confection des murs de protection.

Lecture est faite d'une lettre de M. Antonin Cailhier, secrétaire du Village du Nouveau Salaberry, demandant d'employer temporairement de 7 ou 8 chômeurs en attendant que leurs travaux commencent. Le greffier est chargé de répondre que, étant donné le nombre des chômeurs, la cité ne peut accepter cette offre.

Proposé par M. l'échevin Horace Viau, secondé par M. l'échevin Formoza Brisebois, "Que le trésorier temporaire soit autorisé à payer à la cité de Montréal la somme de \$150 pour le service de la Brigade d'Incendie, le 23 juin, 1938.

Une lettre du Directeur du Logement au sujet des taxes est due et laissée sur la table.

Le Directeur du Logement avertit le conseil qu'il devrait pour profiter des avantages de la loi nationale sur le logement, partie 111, passer un statut, pour la vente des terrains de \$50 ou moins, dans le sens suivant: 100 p.c. des taxes municipales et scolaires sur la dite maison pour la 1ère année sont payées par le fédéral; 50 p.c. la 2ème année et 25 p.c. la 3ème année.

La municipalité demandera que les personnes construisant des maisons dans les limites de la municipalité puissent se prévaloir des dispositions de la dite loi.

Des lettres de M. Delpha Sauvé, M.P.P., au sujet de l'Ecole Ménagère et de M. Maxime Raymond au sujet du chômage sont lues et filées aux archives.

(Suite à la page 6)

### Résultats des épreuves du baccalauréat

Neuf élèves du Séminaire de Valleyfield ont subi avec succès les épreuves du baccalauréat en philosophie-sciences pour la possession du titre de bachelier-en-arts. Ce sont MM. Lucien Beauchamp, avec grande distinction; Guy Billette, Lucien Bonhomme, Paul Dionne, Jean-Paul Julien, avec distinction; Paul Emile Lalonde, Guy Marchand et Rosaire Thibert.

Les gagnants du prix Colin, \$60 en philosophie et \$40 en rhétorique, dans les collèges classiques affiliés à l'université de Montréal, sont cette année MM. Robert Baillargeon, de l'externat Saint-Sulpice, Montréal, qui a conservé 93.9 points sur 100, et Marcel Genest, collège Bourget, Rigaud, qui a conservé 86.8. La nouvelle a été annoncée lundi soir par Mgr Emile Chartier, P.D., vice-recteur de l'université de Montréal, à la suite de la correction des épreuves des deux baccalauréats qui s'est terminée ce soir même au séminaire de St-Hyacinthe.

Les douze premiers en philosophie-sciences sont: Robert Baillargeon, externat S.-Sulpice; Alexandre Olynyk, collège de Montréal; Lucien Allaire, séminaire de S.-Hyacinthe; et André Leclerc, externat S.-Sulpice, ex-aequo; Mlle Suzanne Manly, collège Marie-Anne; Mlle Françoise Fortier, collège Marie-Anne; Mlle Maedleine Roy, collège Marguerit-Bourgeois; Mlle Gisèle Goulet, collège Saint-Maurice, Saint-Hyacinthe; Claude Fréchette, séminaire de S.-Hyacinthe; Gérard Charland, de S.-Hyacinthe; Gérard Charland, de S.-Hyacinthe.

(Suite à la page 7)

## Le congrès du Barreau Rural

Il aura lieu en fin de semaine dans notre cité — Me Ludger Codebecq et Son Honneur le Maire recevront les délégués

Le congrès annuel du Barreau Rural aura lieu en fin de semaine, samedi et dimanche, dans notre cité sous la présidence de Me Elie Salvas de Sorel et président du Barreau Rural. Me Ludger Codebecq, doyen des avocats de notre district judiciaire et Son Honneur le Maire Larin souhaiteront la bienvenue officielle à tous les délégués de la province.

On s'attend à une délégation de 250 avocats, représentant tous les districts judiciaires de la province, qui se rendront dans notre cité pour les délibérations du barreau rural.

Le comité local a préparé tout un programme pour recevoir dignement les membres du Barreau; l'enregistrement des délégués se fera au Pa-

(Suite à la page 8)



Me LUDGER CODEBECQ, C.R., doyen des avocats du Barreau du district judiciaire local, souhaitera la bienvenue officielle au nom de tous ses confrères aux congressistes du Barreau Rural.



Son Honneur le Maire J.-A. LARIN qui, au nom de la cité, accordera une bienvenue officielle à tous les délégués du Barreau Rural de la province de Québec.

# La Gazette de Valleyfield

Publiée à Huntingdon tous les jeudis

Journal hebdomadaire de rédaction et d'information entièrement dévoué aux intérêts de Valleyfield et du district.

AIME LAURION, Rédacteur-en-chef

Casier Postal 99

44, rue Ste-Cécile

Tél. 60

Jeudi, le 29 juin, 1939

## Il faut donner à manger à ceux qui ont faim, mais.....

Depuis la discontinuation des travaux effectués par la compagnie Beauharnois Construction, il y a déjà quelques années, sur le nouveau et grand canal de Beauharnois, la cité de Valleyfield n'a pu résoudre le problème de l'emploi d'un surplus de main d'oeuvre paralysée par les dures conditions économiques.

Les industries locales, ayant accusé un ralentissement dans la distribution et la consommation de toutes les marchandises sur les marchés du monde, ont dû modérer l'allure de leurs moulins et machines et suivre l'évolution du progrès moderne en échangeant les vieilles mécaniques pour de nouvelles plus rapides, plus productives et plus égoïstes.

Les conséquences inévitables et impitoyables n'ont pas attendu pour jeter son homme sur le pavé et en faire un chômeur de plus, victime des conditions sociales et de la rénovation mécanique. Tout en augmentant leur capacité de production, l'industrie moderne tend à la réduction de la main d'oeuvre pour faire face à la concurrence des industries étrangères souvent protégées par des tarifs préférentiels et désastreux pour notre classe de travailleurs.

Loins de s'améliorer, la situation des travailleurs de notre cité s'est aggravée à un point tel que nos administrateurs, malgré toute leur bonne volonté, se heurtent à mille et une difficultés nourries par un système économique vicié.

Le capital comme le travail et le travail comme le capital demeurent souvent perplexes devant l'orientation à suivre pour réaliser des progrès, chacun dans leurs sphères de combats continuels, dans le but qu'ils se sont tracés au programme de leurs activités.

Sans verser dans un pessimisme sombre, on peut affirmer que les conditions économiques actuelles broient impitoyablement l'ouvrier qui peine tous les jours et alarment la capital aux prises avec les rumeurs de guerre, les raptus économiques et la dévaluation des monnaies.

Les répercussions de ces heurts se font sentir sur une grande échelle dans tous les angles de la sphère économique mondiale; plusieurs nations se livrent une guerre économique pour la conquête des marchés extérieurs; nous avons vu les Etats-Unis et l'Angleterre effectuer un troc de coton et de caoutchouc; nous avons lu récemment que Londres venait d'acheter une énorme quantité de lin du Japon.

Comment peut-on concevoir la prospérité de nos industriels locaux quand l'Angleterre nous oublie, malgré les tarifs préférentiels, pour acheter aux Etats-Unis et au Japon des produits que nous manufacturons ou que nous pourrions manufacturer par notre main d'oeuvre locale.

Valleyfield, comme toute autre cité et plus que toute autre, à cause du petit nombre de ses industries, ne peut résoudre ces problèmes d'une envergure qui dépasse souvent l'imagination humaine; Valleyfield ne peut contraindre tel ou tel industriel à absorber une plus grande main d'oeuvre quand celui-ci ne peut vendre ces produits ouverts; Valleyfield n'a que des pouvoirs limités et ne peut contraindre les gouvernements à telle mesure politique et Valleyfield doit attendre et, en attendant, use de palliatifs qui font le désespoir des miséreux.

Le problème du chômage à Valleyfield n'est pas uniquement un problème local et les conditions économiques, au lieu de s'améliorer, accusent un recul désastreux, à preuve la perte de l'industrie "Valleyfield Coated Paper Mills."

Et cependant, il faut donner à manger à ceux qui ont faim, vêtir ceux qui sont nus et aider ceux qui souffrent. Toute personne qui a le coeur dans le ventre ne peut laisser mourir son semblable.

Mais.....nos administrateurs, choisis et élus par le peuple pour surveiller et promouvoir ses intérêts, ne doivent cependant pas gaspiller les écus publics péniblement amassés pour les mauvais jours; l'industriel, comme le propriétaire et le simple citoyen, est pressuré de taxes qui lui enlèvent ses économies et l'empêchent d'avancer rapidement dans la voie du progrès.

L'argent public appartient à tout le monde et doit être dépensé pour tout le monde sans verser dans une générosité de mauvais aloi qui détruirait tout le crédit d'une municipalité ou corporation. Le gouvernement comme l'individu, une corporation comme un industriel, ne peut emprunter éternellement s'il veut, un jour, faire honneur à ses obligations.

Voilà pourquoi, nos hommes publics sont inquiets du lendemain entre le devoir de bien administrer la chose publique et le précepte de charité qui commande de donner à manger à ceux qui ont faim.

Nos sans-travail ont manifesté de la mauvaise humeur devant la lenteur administrative; ils veulent gagner leur pain quotidien et ont supplié notre conseil municipal de leur donner du travail.

On ne peut les blâmer de se plaindre des conditions économiques en autant qu'ils n'enfreindront pas les principes de paix et d'ordre. On ne brise pas des portes inutilement dans un temple vide vers des richesses qui n'existent pas.

Notre conseil municipal cherche à résoudre le problème du chômage par tous les moyens mais sa tâche est ingrate et dure quand il s'agit de trouver de nouvelles industries.

On se plaint beaucoup mais on ne fait rien! On se plaint à faire de la petite politique trois cent soixante jours par année! Comment peut-on concevoir une cité prospère quand ses propres citoyens reposent paisiblement dans une tranquillité blasée. On laisse à une dizaine d'individus le soin de tout solutionner. Quelle tâche ingrate sans le concours de toutes les bonnes volontés!

Il faut donner à manger à ceux qui ont faim, mais.....ce n'est pas dans l'égoïsme qu'on réalisera des progrès mais dans le développement de l'esprit civique.

A. L.

## SERVICE DIRECT MONTREAL-VAL D'OR

Montréal—M. C.-W. Johnston, directeur du service des voyageurs du Canadien National annonce qu'à partir du 25 juin prochain il y aura un service direct de Montréal à Val d'Or et à Noranda, avec wagons-lits climatisés. Le train partira tous les jours excepté le samedi de la gare de la rue Moreau, à 6h.45 du soir (H.S.) pour arriver à Senneterre à 11h.05 du matin, à Val d'Or à 12h.32 et à Noranda à 2h.40 de l'après-midi. Ce nouveau service raccourcira d'une heure et cinquante minutes le trajet actuel entre Montréal et Noranda. Le même service fonctionnera dans l'autre sens, c'est-à-dire de Noranda à Montréal, via Val d'Or, tous les jours excepté le dimanche.

## Problème constant

L'établissement de la jeunesse est un problème qui ne doit pas nous laisser de repos. Nous savons l'importance de ce flot montant, dans nos villes et nos vieilles paroisses. C'est pour tenter de le diriger que nous avons toutes sortes d'entreprises dont la moindre n'est pas la colonisation. Cette oeuvre doit vivre puisque le besoin qu'elle doit satisfaire n'est pas près de cesser. Nous n'avons pas fini de reprendre le temps perdu, d'établir tous ceux qui sont en retard et pendant ce temps, l'augmentation naturelle de la population suit son cours normal. Or cette augmentation se fait aussi sentir dans les régions de colonisation. Nous ne voulons ici que le cas de l'Atitibi.

Ne nous arrêtant qu'aux familles qui y détiennent un lot sous billet de location, nous y trouvons au moins sept cent cinquante jeunes gens âgés de dix-huit à vingt-et-un ans. Tous ces jeunes sont maintenant à l'âge à songer à s'établir. Ils sont en pleine vigueur, jouissent déjà d'une certaine expérience et sont des candidats tout désignés pour des établissements sérieux.

Plus de deux cents autres ont atteint la majorité et ne se sont pas encore fixés. A mesure qu'ils avancent en âge, leur cas devient plus sérieux. Avant qu'ils n'aient pris l'habitude de n'avoir rien à eux, de toujours travailler pour les autres, il est grand temps qu'on les établisse.

On dira que leurs parents peuvent avoir encore besoin de leurs services, qu'il leur serait profitable de s'en faire aider. Mais pendant ce temps, leurs meilleures années s'en vont.

Il ne manque pas d'exemples, dans les générations précédentes, de fils de cultivateurs qui ont abandonné la terre, rebutés de toujours travailler sans aucun revenu proche ou lointain. Au reste, il suffit sur un lot d'un héritier robuste, qui reprendra le sillon où l'aura laissé son père. Les autres fils ont tout avantage à s'établir tout de suite à leur compte. Ils auront d'ailleurs ainsi beaucoup moins l'idée de vagabonder et d'aller perdre des années précieuses dans des entreprises qui n'en valent pas la peine.

## AVIS

### "Transport Snow-Plough Company Limited"

Avis est par les présentes donné que "Transport Snow-Plough Company Limited" fera application auprès du lieutenant-gouverneur en conseil pour obtenir la permission d'abandonner sa chartre sous l'Article 25, première partie de l'Acte des Compagnies de la Province de Québec.

Donné à Huntingdon, Qué., ce vingtième jour de juin, 1939.  
ERLE C. MARTIN,  
Représentant le requérant

Chez nos  
PROFESSIONNELS  
et  
HOMMES  
D'AFFAIRES



### Roméo Brunet

Blocs de ciment—Silos construits en blocs—Tuyaux en ciment.  
Gravier — Pierre Concassée  
Sable de tout premier choix.  
ORMSTOWN, QUE.

### Saintonge - Lespérance

AVOCATS  
M. Lespérance sera à l'Hotel Gervais, à Beauharnois, tous les mardis.  
84, Ste-Cécile Valleyfield  
Téléphone 500.

### George A. Meloche, B.A., AVOCAT

111, Champlain,  
Tél. 691  
VALLEYFIELD

### Lionel Cossette, L.L.L.

Cossette & Cossette,  
Jean-Paul Cossette, L.L.L.  
Avocats VALLEYFIELD  
Au Château, à Huntingdon, les 1er et 3e samedis de chaque mois. Téléphone 43.

### Docteur AIME LEDUC, VALLEYFIELD

### ARTHUR LEGAULT

Peinture et lettrage de voitures, autos, camions, enseignes, etc.  
46-50, rue Bissonnette,  
VALLEYFIELD

### Armand Longtin, AVOCAT,

rue Dalhousie,  
HUNTINGDON, QUE.

### Docteur Yvan Brassard

médecin-chirurgien  
418, Blvd. du Havre,  
Tél. 701,  
VALLEYFIELD

### Arthur W. Sullivan

(Successeur de J.-H. Sullivan)  
ARPENTEUR GEOMETRE  
Valleyfield, P.Q.  
Téléphone 401, Casier 124

### J. M. LAFLEUR, D.E.B.A.

ARCHITECTE  
Tél. Bureau 88,  
309, rue Victoria, Éca. 204,  
VALLEYFIELD

### DR. LORENZO DE GRANDPRE

"Rayons Ultra-Violet"  
Tél. 146, 23, Jacques-Cartier  
VALLEYFIELD

### Rodolphe Bédard

Bureau établi en 1908  
EXPERT-COMPTABLE  
licencié et agréé  
(Chartered accountant)  
Consultations pratiques en matières Commerciales et Financières.  
425, Avenue Viger,  
MONTREAL

### Robert Besner,

NOTAIRE  
Bureau: 64, rue Ste-Cécile,  
Résidence: 62, rue Ste-Cécile,  
Téléphone 38,  
VALLEYFIELD

## Petites Annonces Classées Payables d'Avance

### A VENDRE

50 cochons de 35 à 100 livres. Vendra à un prix raisonnable. Dalton J. Ross, Athelstan, Téléphone 633 r. 4.

### REMERCIEMENTS

M. et Mme Paul Descent ont été profondément touchés des témoignages de sympathies qu'ils ont reçus à l'occasion de la mort de Mme Trefflé Brossoit, et remercient ceux qui de près comme de loin leur ont témoigné leurs condoléances soit par offrandes de messe, par bouquets spirituels, par télégrammes ou autrement.

### A VENDRE

Une table de billards. Longueur 10 pieds, largeur 5 pieds, 6 pouces. Construite par Eastern Billiard Co., cette table est en

### Parfaite condition

S'adresser à:  
**The Montreal Cottons Company Institute**  
Maden St., Valleyfield, Qué.

### LOGEMENT A LOUER: — Beau

grand logement situé sur la rue Victoria. Logement de huit pièces; hangar en arrière; galerie en avant de la maison. Commodités modernes. S'adresser à M. A. Rosen, 283, rue Victoria, tél. 234.

### A LOUER

CHAMBRE A LOUER; Bonne chambre à louer, toute meublée. Conditions faciles. S'adresser à 281a, Boulevard du Havre, Bellerive.

### A VENDRE

A VENDRE, charriot à pain et express de jardinier. S'adresser à 81, rue Champlain, Valleyfield.

Propriété à vendre dans le Rang du Milieu comprenant un morceau de terre de 1½ arpent de long par 1 arpent de large. S'adresser au notaire Robert Besner.

### ON DEMANDE

Un joueur de piano, saxophone et trompette pour faire partie d'un orchestre. Téléphonnez, Huntingdon 623 s. 2-3 ou écrivez à Cecil McNicol, Dundee, Qué.

REDACTION  
ADMINISTRATION  
44, rue Ste-Cécile  
Case postale 99  
Téléphone 60  
VALLEYFIELD

Abonnement:  
6 mois .....\$1.00  
1 an .....\$2.00

# LA GAZETTE

JOURNAL

## de

# VALLEYFIELD

D'INTERET

local et régional

LA CLEF DU  
SUCCES EN  
AFFAIRES

LE TRAVAIL,  
L'HONNETETE  
et L'ANNONCE

ANNONCEZ

VOL. 4, No 5

Jeudi, le 29 juin, 1939

## "Faites attention que le communisme ne vous pousse pas à la révolte contre nous"

Son Honneur le Maire Larin met en garde le Comité des Chômeurs contre les menées subversives qui pourraient nuire aux démarches du conseil avec les gouvernements pour l'obtention des octrois pour les sans-travail

### ON SE SOUMETTRA A L'AUTORITE

Le Comité des Chômeurs a répondu favorablement et dans le meilleur esprit aux explications données par Son Honneur le Maire et MM. les échevins sur les octrois de chômage pour les sans-travail de la cité.

Après avoir ajourné l'assemblée, lundi soir, le conseil municipal discutait de la question avec le Comité des Chômeurs désireux d'améliorer leur sort en trouvant de l'emploi sur des chantiers municipaux.

C'est M. Bruno Girard qui se fit l'interprète du Comité des chômeurs et demanda aux édiles municipaux de trouver de l'emploi aux sans-travail. Il explique l'impossibilité de vivre en ne retirant que \$3 ou \$4 par semaine et insista sur le renvoi de Pit Lavole.

Son Honneur le Maire jeta une note d'optimisme dans l'assemblée en annonçant plusieurs travaux qui seraient exécutés dans un avenir rapproché. Plusieurs démarches faites auprès des gouvernements donneront sous peu des résultats. En effet, le gouvernement fédéral commencera sous peu la construction du mur de protection sur les rives de la baie et construira également le pont Jacques-Cartier.

Autant de travaux qui, ajoutés à ceux du gouvernement provincial emploieront la main d'oeuvre locale.

M. l'échevin Viau trouve irraisonnable que la cité soit obligée à tous les chômeurs quand ce sont les gouvernements qui retirent toutes les taxes directes et la plupart des

taxes indirectes. Il ne faudrait pas être sous l'impression qu'avec une taxe de \$1.00 du \$100 imposables, nous pouvons nourrir toute la ville, ajouta-t-il. J'ai toujours fait mon possible pour les chômeurs de Valleyfield; ils furent toujours reçus poliment et j'en demanderais autant des sans-travail."

M. l'échevin Langevin expliqua toutes les démarches faites auprès des gouvernements pour obtenir des octrois. Comme tous les autres échevins, il veut travailler pour les chômeurs de la cité.

Son Honneur le Maire, à la fin de l'entrevue, mit en garde les sans-travail contre les menées subversives qui pourraient nuire aux démarches du conseil avec les gouvernements pour l'octroi des sans-travail.

"Faites attention que ce ne soit pas le communisme qui vous pousse à la révolte contre nous."

Le Comité des Chômeurs ne veut nullement troubler l'ordre dans la cité et se déclara confiant dans les bonnes intentions de nos édiles municipaux.

### EXCELLENTE RELATIONS COMMERCIALES

Montréal—M. L.-L. Lawler, agent général du Canadien National à Singapour qui est de passage à Montréal, en congé, dit que le commerce entre le Canada et l'Extrême Orient se maintient bien et que le Canadien National fait sa part pour faciliter les échanges commerciaux entre les deux pays.

### DES NOUVEAUX COLONS EN ABITIBI

Montréal—En route pour l'Abitibi où ils vont s'établir sur des terres de colonisation 45 personnes ont quitté Montréal par le Canadien National. Ces colons proviennent du diocèse de Québec et vont s'établir dans les cantons de Palmarolle, Trecesson, Berry, Figuery, Manneville, Clericy et Villemontel.

## On a fixé la pesanteur des sacs de patates

Le poids des sacs de patates destinés à la consommation locale devra être de 75 livres au plus—100 livres pour l'exportation.

### LE FEDERAL

On a annoncé au ministère de l'Agriculture, qu'à compter du 1er juillet prochain, le poids des sacs sur les marchés de la province ne devra pas excéder 75 livres. Cette décision a été communiquée par le département de l'Horticulture. La loi qui est en vigueur dans le Québec stipulait déjà que la pesanteur de ces sacs ne devait pas dépasser le poids plus haut mentionné, mais à la demande des producteurs, on tolérait des poids de 80 livres et plus. Dans les provinces maritimes, le poids des sacs de patates destinés à la consommation domestique atteignait une pesanteur de 80, 90 et même 100 livres, ce qui allait à l'encontre des dispositions prévues par la loi du Dominion.

Les autorités des provinces ont reçu ces jours derniers, un avis à ce sujet de la part des autorités de la Division des fruits et légumes du département fédéral de l'Agriculture. On mentionne qu'à partir du 1er juillet, le poids net légal des patates en sacs de coton, de jute ou de filet devra être de 75 livres pour la consommation locale. Le poids légal des sacs destinés à l'exportation peut atteindre 100 livres.

## La visite des Chambres de Commerce des Jeunes

La Chambre de Commerce des Jeunes de Valleyfield prépare actuellement un programme des mieux élaborés pour la réception des membres des chambres-soeurs de la province lors des régates de Valleyfield qui auront lieu les 19 et 20 août prochains.

Le président, M. Lionel Perron, entend faire un succès de cette organisation et le comité verra à tous les détails pour donner le meilleur accueil à ces chevaliers de la bonne camaraderie.

On nous dit que plus de 300 jeunes hommes d'affaires visiteront notre ville, à cette occasion; aussi la chambre des jeunes accordera plusieurs réceptions à leurs invités de Montréal, Québec, Granby, Joliette, St-Hyacinthe, Magog, Bedford, Farnham, Trois-Rivières, Shawinigan et d'autres endroits.

Une réunion sociale aura lieu, le soir, au Chalet du Parc Sauvage et toutes les personnes qui désirent prendre part à ces agapes, n'ont qu'à donner leurs noms au Président de la Chambre, M. Lionel Perron, au secrétaire, Me Georges-André Meloche ou au trésorier, M. Gaston Girard, au docteur Aberdeen McCabe.

## Québec produira du houblon et du vin

La culture de la vigne dans 2 comtés — Le houblon pour nos brasseries

Grâce à l'initiative du ministère de l'Agriculture, le jour n'est pas loin maintenant où la province produira tout le houblon dont ont besoin nos brasseries et où les visiteurs trouveront sur leur table, dans nos hôtels et nos restaurants, du vin spécifiquement québécois d'un goût fin et aussi attachant que les meilleurs crus de l'étranger.

La culture du houblon et de la vigne se fait, cette année, dans notre région, plus précisément dans Huntingdon, Soulanges et Châteauguay, avec des perspectives de succès qui surprennent les plus optimistes.

Le gouvernement a apporté son encouragement à ces innovations qui sont restées jusqu'ici inconnues du grand public. Des expériences intéressantes ont été faites par M. Carl-I. Jurak, Autrichien de naissance qui habite notre province depuis une dizaine d'années et qui est considéré comme un expert dans ce domaine.

Il a assumé, depuis, la direction des travaux d'ensemencement et des soins particuliers que nécessite la culture du houblon. M. Jurak est très optimiste sur les succès de cette nouvelle culture. La terre et le climat, nous déclare-t-il, ont toutes les caractéristiques voulues pour permettre la mise sur le marché de plusieurs variétés de houblon. On a commencé cette culture sur une petite échelle, mais on l'augmentera d'année en année.

Une coopérative est formée

On a ensemencé 23 arpents de houblon dans les paroisses de Cazaville, comté de Huntingdon, et de St-Polycarpe, comté de Soulanges. On y a formé une coopérative qui comprend une douzaine de producteurs. La coopérative des producteurs de Cazaville et de St-Polycarpe a fait construire un séchoir à houblon au coût de \$3,000. Le gouvernement provincial lui a accordé dans ce but, un subside de \$2,000.

Pour ce qui est de la culture de la vigne, elle a été essayée avec un grand succès aussi dans le comté de Huntingdon et de Châteauguay. Le ministère provincial de l'Agriculture s'est décidé à encourager cette culture, après des expériences qui ont donné les résultats les plus probants. Des vignes ont été plantées en 42 endroits différents, au printemps et M. Jurak anticipe des succès magnifiques.

### LA CHORALE A NEW-YORK

La Chorale de Valleyfield, sous les auspices des Voyages Hone, entreprendra, vendredi, son voyage annuel quand elle quittera notre cité pour New-York où les excursionnistes visiteront l'exposition mondiale durant deux jours.

Le départ s'effectuera par train spécial, vendredi après-midi, à la gare Windsor de Montréal, et les membres de la chorale atteindront New-York vers minuit. Le lendemain, 1er juillet, les excursionnistes feront une visite de la cité et de l'exposition en autocar et chacun pourra s'orienter ensuite pour les visites individuelles.

Le retour s'effectuera au cours de la journée de lundi.

## Le feu de la Saint-Jean à été un succès

Une foule immense a assisté à cette cérémonie, vendredi soir, dans la baie St-François

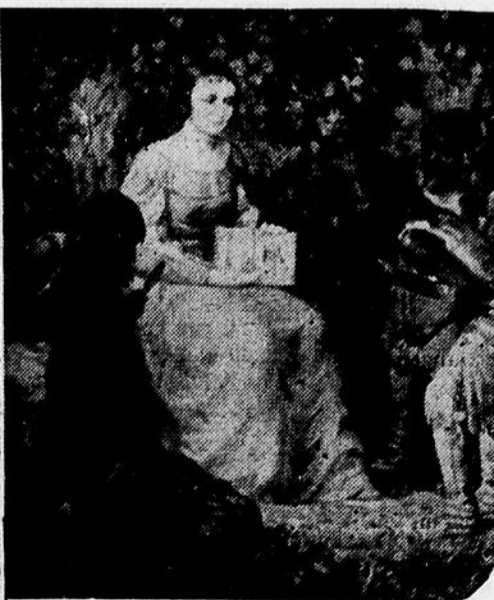
Le traditionnel feu de la Saint-Jean a inauguré de brillante façon, vendredi soir dernier, sur la baie St-François, la célébration de notre fête nationale à Salaberry de Valleyfield.

Une grande foule a assisté à cette cérémonie pittoresque et a suivi avec attention le progrès des flammes qui s'élevèrent majestueusement des flots sombres ou reposait le bucher.

M. l'abbé Paul Grondin, aumônier général de la Société St-Jean-Baptiste du diocèse de Valleyfield a béni le bucher et Son Honneur le Maire J.-A. Larin y a mis le feu.

Il était environ dix heures quand cet amas de bois, d'arbres et d'arbustes s'enflamma faisant s'élever vers le ciel de longues gerbes de flammes et projetant sur une vaste superficie à une grande hauteur une très vive clarté.

### LES ARTS DOMESTIQUES A L'ILE STE-HELENE



Au haut, à gauche:—Les exhibits de Mlle Matte.

Au bas, à gauche:—Mlle Benoit et ses nombreux exhibits faits à la main. Les photos sur le mur sont un indice de l'excellente qualité de ce travail.

A droite, Hélène Boulé, épouse de Samuel de Champlain, qui laissa son nom l'île Ste-Hélène.

## Protection du poisson et gibier

Montréal, le 8 juin, 1939

Monsieur,

Nous désirons votre appui dans la campagne que nous entreprenons pour l'obtenir d'un parc fédéral dans la Province de Québec.

Plusieurs territoires dans la province sont mis de côté comme réserves forestières, et on y compte en plus trois parcs provinciaux: Le Parc National des Laurentides, Le Parc du Mont Orford et Le Parc du Mont Tremblant; ce dernier, tout récemment établi comme tel, mais où, jusqu'à date, aucun travail de développement n'a été opéré et nous doutons fort qu'il ne s'en fasse dans un avenir rapproché.

Le Parc National des Laurentides, vaste territoire forestier, site merveilleux s'il en est, n'a jamais été mis gratuitement à la disposition des gens dont le salaire ne permet aucune extravagance pour camper et pêcher. Il reste à l'usage exclusif du touriste opulent ou du citoyen dont les revenus permettent de payer \$5 à \$10 par jour. Le gouvernement provincial est incapable d'affecter l'argent nécessaire au développement complet de l'un de ces trois parcs ou d'obtenir le mécanisme essentiel à les administrer de façon à permettre à quiconque de pouvoir y séjourner.

Le gouvernement fédéral, par l'entremise du Service des Parcs, à Ottawa, s'occupe des parcs publics du Canada à l'exception de ceux de la Province de Québec. Le système en opération permet à tous, riches et pauvres, de camper et de pêcher sans qu'il leur en coûte un sou, avec en plus la pratique des sports d'hiver. Le gouvernement fédéral a dépensé environ 30 millions de dollars pour développer ces parcs qui furent visités, l'an dernier, par plus d'un million de personnes.

Ces millions de dollars ont été contribués par tous les habitants du Canada y compris ceux de la Province de Québec. Il ne semble donc pas juste que nous apportions une si large contribution monétaire sans en recevoir rien en retour. Des 30 millions, nous en avons souscrit 9 ou 10 qui ne nous rapportent rien mais qui ont servi au développement des autres provinces. Ce surplus de taxe

avère une grande injustice envers le peuple de notre province, puisque cet argent aurait pu être affecté à nos propres parcs provinciaux.

Nous avons eu une entrevue avec le gouvernement fédéral pour voir s'il se chargerait de la construction des routes, des ponts, des camps, etc. et de tout ce qui concerne l'important travail de développement requis pour encourager les sports d'hiver; aussi, il prendrait à sa charge les dépenses qu'entraîneraient nécessairement ces travaux. Tout ce que le fédéral exige, c'est que le territoire du Mont Tremblant lui soit remis sans aucunes restrictions.

Il serait dans l'intérêt du gouvernement de Québec de remettre ce territoire à Ottawa, et de donner libre cours au gouvernement fédéral de dépenser de l'argent pour l'amélioration de ce domaine du Nord qui en a tant besoin. Ce territoire, si près de Montréal, est le seul terrain disponible à cette fin. Ce parc—quelque bonne aubaine pour Québec—amènerait des Etats-Unis un minimum de 100,000 visiteurs chaque année. Le Mont Tremblant est idéalement situé, à proximité de New-York, Philadelphie, Boston, etc. Développé à l'exemple des autres parcs fédéraux en Canada, il aurait probablement plus de succès à cause de son site meilleur, ses bois, ses rivières environnantes, sa plus grande montagne et le grand nombre de ses magnifiques lacs.

La Province a grand besoin d'un réel sanctuaire d'oiseaux, de poissons et de gibier pour préserver sa faune aquatique et terrestre. Un parc fédéral ne semble-t-il pas la solution indiquée? Le campement et la pêche doivent être offerts aux citoyens sans déboursement de leur part. Nous avons besoin et de plus de touristes et de l'argent qu'Ottawa dépenserait dans notre territoire du Nord. En résumé, nous réclamons notre part des 300 millions qui ont été dépensés à cet effet.

Pouvons-nous compter sur votre encouragement? Nous l'espérons et veuillez croire que nous serons heureux de vous fournir tout renseignement au sujet de nos parcs fédéraux et provinciaux. J.-A. ROLLAND, président.

## Les permis de circulation en forêt

Le succès de la protection des forêts de la Province de Québec contre le feu est essentiellement une question de coopération humaine. Quand des milliers de personnes entrent dans les bois, pendant les mois de l'été, il doit y avoir une sorte de contrôle tel que celui pourvu par les "permis de circulation en forêt."

La mise en vigueur de cette nécessité dans la Province de Québec n'occasionne aucune peine à qui que ce soit. Avec 4,200 gardes forestiers travaillant dans toutes les régions boisées et prêts à donner des permis de circulation, de même que les employés municipaux hôteliers, et beaucoup d'autres personnes ayant la possibilité de fournir au voyageur de tels permis, il n'y a donc aucune raison que l'obéissance aux lois de la Province, soit pénible pour toute personne.

La sûreté personnelle du voyageur est mieux garantie, quand une autorité locale a un rapport de son nom et de la route qu'il doit parcourir. En même temps, le fait de demander un permis de circulation, rappelle effectivement au touriste qu'une minutieuse attention relative au feu, spécialement les cigarettes, feux de "camping", est un devoir qu'il doit au bien-être public.

Le président à un récidiviste endurci. — Ainsi, vous persistez à nier? L'accusé. — Un honnête homme n'a qu'une parole. A l'instruction j'ai nié; je persiste.

## Ce n'est pas le colon . . .

On entend souvent émettre une opinion qui nous semble pour le moins erronée: "C'est le colon qui fait le lot. Choisissez bien les colons et ne vous inquiétez pas des lots."

Nous sommes évidemment d'accord sur le premier point. Le choix des colons ne saurait jamais être trop consciencieux. Essayer de faire des colons avec des gens qui n'en ont aucunement les aptitudes, avec des familles qui sont d'avance vouées à l'insuccès, ce serait une grave injustice envers les intéressés et le public lui-même qui doit défrayer ces entreprises.

Ceci ne veut pas dire cependant que tous ceux qui ont ce qu'il faut pour réussir feront infailliblement un succès. La qualité du sol est aussi un facteur qu'on aurait tort de sous-estimer. Pour mettre les choses au pire, supposons le meilleur des colons qu'on tenterait d'établir dans une carrière. Par des prodiges d'ingéniosité, par des additions de terre ici ou là, il pourra peut-être se faire des petits coins où il récoltera quelques légumes. Mais quel travail pour si peu de résultats! Il va sans dire que s'il n'a pour nourrir sa famille aucun revenu supplémentaire, il est condamné d'avance à l'insuccès. Nous voulons bien admettre que ce tableau est par trop sombre, mais une comparaison peut nous faire réfléchir fortement. Il faut bien se dire que la situation de nos bons cultivateurs n'est pas toujours rose. Etablis la plupart du temps sur des terres de près de cent acres, munis de tout la machinerie nécessaire, propriétaires de bons troupeaux laitiers, de porcs et moutons, de tous les chevaux dont ils ont besoin pour cultiver et parfois

de tracteurs, ils doivent cependant consacrer à leur entreprise tout leur temps et toute leur attention. C'est à ce prix seulement qu'ils peuvent escompter joindre les deux bouts, et parfois mettre en banque un peu d'argent. Leur terre, si bonne soit-elle, a besoin d'être encore engraisée périodiquement.

Comment donc supposer qu'un colon puisse faire un succès de son affaire si le petit morceau de terre qu'il vient à bout de défricher à chaque année n'est que de troisième valeur? Comment prétendre qu'il ait jamais tous les animaux dont il aurait besoin si sa terre ne pousse pas ce qu'il lui faudrait pour les nourrir?

S'il faut, encore qu'il ne puisse s'exempter d'aller travailler en-dehors la majeure partie du temps, quand aura-t-il assez grand de défriché pour en tirer sa subsistance, surtout s'il faut faire deux acres pour en trouver une qui soit cultivable.

Nos sociétés de colonisation et tous les organismes qui s'occupent de cette importante question sont parfois dans l'obligation de protéger le colon contre lui-même. On ne peut donc que les louer de s'opposer souvent à des aspirants qui voudraient s'établir sur des lots pratiquement incultes.

Nous avons d'ailleurs d'autant moins de raison de laisser nos gens faire un mauvais choix que nous avons encore partout beaucoup de bonnes terres.—C.-E. Couture.

La poésie se meurt! la poésie est morte!

Pardine! tu vas chez un éditeur, au lieu d'aller voir les fabricants de mirlions.

## L'Exposition d'Ormsdown remporte un beau succès

Les recettes totales se chiffrent à quelques \$5,000 et accusent une diminution sur l'année 1938 — Une assistance moins nombreuses et des prix plus considérables — Succès des éleveurs

Une foule des plus considérables assistait à l'exposition d'Ormsdown les 6, 7, 8 et 9 juin où tous purent admirer avec orgueil les divers exhibits qui remplissaient le terrain.

L'assistance à cette exposition surpassa tout espoir au cours des trois premiers jours; cependant, vendredi soir une maigre assistance assistait aux multiples attractions qui se sont déroulées dans l'aréna. Quelques centaines de personnes seulement avaient pris place dans cet édifice.

Voici un résumé des recettes pour 1938 et 1939:

	1938	1939
Admissions	\$4,217.80	\$5,284.95
L'estrade	448.50	450.10
Billets réservés	445.00	431.00
Recettes, danse	208.50	280.00

Total.....\$5,319.80 \$6,446.05

D'après ces chiffres, l'on accuse une diminution de plus de \$1,126.25 sur 1938 et de \$145.75 de moins qu'en 1937. Il faut aussi mentionner que les prix sont plus élevés cette année ainsi que les frais encourus pour les attractions dans l'aréna.

Il y eut également un plus grand

nombre d'entrées dans les classes de bestiaux et naturellement, cette augmentation créa plus de dépenses.

	1938	1939
Bestiaux	405	489
Chevaux	305	350
Moutons	233	193
Porcs	106	94
Total	1049	1126

Il y avait plus de 140 vaches Ayrshires et 134 têtes Holsteins.

Chaque année on trouve à Ormsdown les plus beaux animaux Ayrshires qui remportent les premiers prix dans presque toutes les classes. L'entrée de P.-D. McArthur de Howick était plus nombreuses que par les années passées ce qui stimula beaucoup l'intérêt chez les éleveurs de cette catégorie. M.M. P.-D. McArthur et Gilbert McMillan de Howick et Huntingdon ont dignement représenté les comtés de Huntingdon et Châteauguay. Ils ont remporté plusieurs premiers prix et étaient les plus dangereux concurrents de l'exposition d'Ormsdown.

## FÊTE DE LA BONNE ENTENTE

# Canadienne-Américaine

(En commémoration des 125 années de paix entre le Canada et les Etats-Unis)

## à MALONE

## Le 1er Juillet - Jour de la Confédération

## BABE RUTH

La plus brillante étoile du baseball sera à Malone durant toute cette journée

### AVEC LES ENFANTS

BABE RUTH rencontrera tous les enfants au terrain Kilburn-Morse, près de l'Hôtel Franklin, dans l'avant-midi à 10.30. Il n'y aura aucune charge pour le voir. Il donnera des balles au camp et signera son nom sur des "baseballs."

### A L'OUVERTURE DU NOUVEAU TERRAIN DE GOLF

Ruth jouera une joute d'exhibition de golf, ce jeu américain si populaire de nos jours, sur le nouveau parcours du "Municipal Golf Course", près de la route conduisant à Whippleville. Le public est cordialement invité à suivre Babe Ruth et de visiter ce nouveau terrain de golf. Il n'y aura aucune admission payante à cet événement.

### LA JOUTE DE BASEBALL

Une joute internationale, entre les Maroons de Malone de la ligue Northern New-York, et une équipe étoile du Canada, se déroulera aux terrains de l'exposition à Malone dans l'après-midi à 3 heures, (Heure solaire). Babe Ruth assistera à cette joute et lancera la première balle.

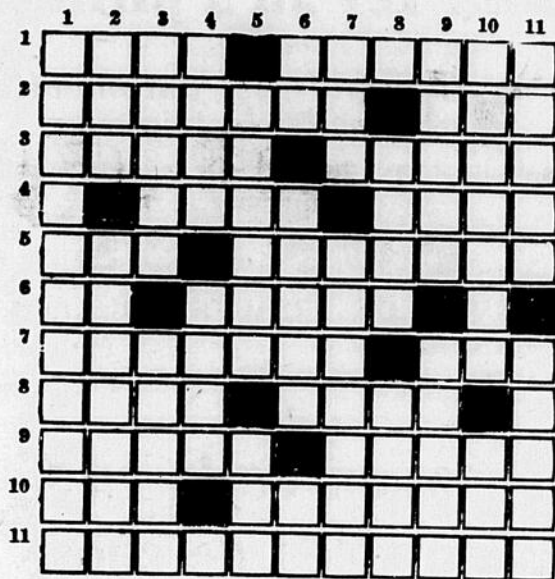
### LE DINER "BABE RUTH"

A 6 heures (Heure solaire) un dîner civique sera servi dans le "State Armory" et Babe Ruth sera l'invité d'honneur. Il y aura place pour plus de 750 personnes. Le prix d'admission à ce dîner sera de \$1.00. Ruth adressera également la parole.

COURSES EN MOTOCYCLETTES — DIMANCHE, le 2 JUILLET  
LE PROGRAMME DURERA TOUTE L'APRES-MIDI

## LES MOTS CROISES

— DE —  
La Gazette de Valleyfield



**HORizontalement**

- 1.—Hymne en l'honneur d'Apollon — Raye, rature.
- 2.—Gal, dispos. agile. — Nom vulgaire de la larve du hanneton.
- 3.—Capitale de la république de l'Equateur. — Barre pour fermer une porte.
- 4.—Montagne de Thessalie. — Ravir, enlever.

**Solution du problème précédent**

P	R	O	T	E	C	T	O	R	A	T
R	A	P	I	D	E	R	A	P	E	M
O	V	I	N	E	R	A	P	E	R	
S	E	N	S	C	A	N	I	N	E	
T	E	S	C	O	T	C	A	B		
R	E	E	U	R	O	S	I	R		
A	B	A	V	E	N	E	R	E	A	
T	A	L	L	E	E	V	E	R	T	
I	R	A	I	S	N	E	V	E	U	
O	B	I	T	S	E	R	A	I	L	
N	A	S	S	A	U	E	S	S	E	

- 5.—Légumineuse — Qu'on n'attendait pas.
- 6.—Coups de baguettes. — Père de Déjanire.
- 7.—Lettres en vers adressées à quelqu'un. — Massif montagneux du Maroc espagnol.
- 8.—Tonneau pour transporter de l'eau, la vendange, etc. — Exister.
- 9.—Individus. — Rivière de Suisse.
- 10.—Epoque. — Synonyme de: "OLEACEE".
- 11.—Très serein.

**VERTICALEMENT**

- 1.—Marguerites blanches, fleurissent vers Pâques.
- 2.—Choisi. — Epée à lame longue et fine.
- 3.—Grès grossi de couleur brune, des Landes — l'opération latine: entre.
- 4.—Propres. — Enlevée.
- 5.—Partie inférieure du cou — Péricarpe des fruits des céréales.
- 6.—le conjugaison — An — Mesure itinéraire chinoise.
- 7.—Etre fantastique. — Insectes: diptères, parasites des bêtes de somme.
- 8.—Prêtre de l'Eglise russe. — Monnaie de compte du Portugal et du Brésil.
- 9.—Célèbre famille de luthiers de Crémone. — Rapproché ce qui était séparé.
- 10.—Nettoyage la carène d'un navire. — Fils de Noé.
- 11.—Préposition: varml. — Pièce de feu d'artifice.

## Carnet Mondain

M. et Mme Joseph Ostiguy partent en fin de semaine pour New-York. Au cours de leur voyage ils visiteront l'exposition.

Mlles Blandine Lafontaine et Irène Degrandpré de St-Barthélemy, passent quelques jours dans notre ville, les invitées de Mlle Cécile Degrandpré.

Mlles Claire Tremblay et Madeleine Primeau sont de retour du couvent de Malone depuis dimanche soir.

M. et Mme Maurice Huot de Québec, sont en visite chez M. et Mme Anatole Latour.

M. François Cloutier, inspecteur des écoles, passe la semaine à St-Lambert et à Montréal.

MM. Edgar Cusson de Québec, et Clément de Montréal étaient de passage à Valleyfield au cours de la semaine.

Mlles Marguerite, Berthe et Claire Tremblay, Lucille Perron, Madeleine Primeau, Madeleine, Simone et Gertrude Godbout, MM. Douglas Durocher, Paul-Emile Larivière, Watson Stuart, Harris Battris, Philippe Mallouin, Wilfrid Leboeuf, Walter Sullivan, Yves Godbout et Guy Marchand, assistaient dimanche à la graduation des élèves du couvent de Malone.

La famille Hercule Marchand passe la fin de semaine à Montréal.

M. et Mme Z. Bourdeau, Mlle Gertrude Bourdeau, M. Jean Paradis de Montréal, étaient les hôtes de M. et Mme Alexandre Legault dimanche.

M. et Mme L. N. Ledu et leur famille sont maintenant installés à leur villa de la Bale Hungry.

Mlle Cécile Charbonneau passe la saison estivale à Chambly-Bassin.

M. et Mme R. Labrèche, Mme A. Provost et sa fillette Louise, de Montréal, étaient en visite chez M. et Mme V. Venne au début de la semaine.

Mlle Françoise Hébert de Montréal, a passé quelques jours à Val-

leyfield, l'invitée de Mlles Laflour.

Mme Vallière de Thetford Mines, actuellement en visite chez sa fille Mme Alphonse Drouin, retournera dimanche dans sa famille.

M. et Mme Philorum Charrette sont de retour de leur voyage de nocé.

Mme Antonio Emard de Chateauguay, M. et Mme Lefebvre de Lachine, M. et Mme Louis Loiselle, Mlle Irène Loiselle de Valleyfield, M. et Mme Hervé Loiselle de Belle-rive, MM. Jean Loiselle de St-Stanislas, Edmond Emard de Beauhar-

## Ententes entre Ottawa et huit des neuf provinces au sujet des secours directs

Le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux paieront chacun 40% et les municipalités, 20%

### TRAVAUX DE CHOMAGE DE \$15,000,000

Ottawa, 17, (C.P.) — M. Norman Rogers, ministre fédéral du Travail, a annoncé lundi après-midi que le gouvernement fédéral avait fait des ententes avec huit des neuf provinces, au sujet des secours directs pour l'année 1939-40. Les négociations se continuent avec la province d'Alberta, qui n'a pas encore donné son adhésion aux propositions soumises.

Jusqu'ici le gouvernement fédéral ne contribuait que pour une somme fixe aux dépenses de secours directs. En vertu du nouveau plan, le fédéral et le provincial paieront 40 p.c. chacun, et la municipalité 20 pour cent. Cette entente est rétroactive du 1er avril, 1939.

Désormais, pour l'année 1939-40, il n'y aura pas de plafond, et le fédéral dépensera piastre pour piastre avec le provincial.

En plus de cette contribution aux frais d'assistance directe, l'enten-

te avec les provinces comporte une dépense de \$7,500,000 par le fédéral pour travaux de chômage, à condition que les provinces en dépendent autant. Les municipalités, elles paieront le coût des matériaux et d'administration et de surveillance. On croit pouvoir employer 30,000 hommes à ces travaux qui représenteront une somme globale de \$15,000,000.

Le ministre déclare qu'on devra exécuter des travaux, qui emploient surtout de la main-d'oeuvre, et aux endroits où sévit le chômage. A ce sujet on a constaté que les travaux de voirie, parce qu'ils sont éloignés des régions où vivent les chômeurs, ne sont pas très satisfaisants. On paiera les salaires courants et des clauses prévoient que le paiement des gages pourra être réparti sur une période prolongée après les travaux. Seuls les chômeurs seront admis à travailler sur ces chantiers.

nois, M. et Mme Michel Lefebvre, Mlle Estelle Lefebvre, MM. Julien et Albert Lefebvre, Rosaire Normandeau, de St-Etienne de Beauhar-nois, M. et Mme Ovila Lefebvre de Montréal, se sont réunis chez M. et Mme Daniel Lefebvre de Belle-rive, à l'occasion de l'anniversaire de naissance de M. Daniel Lefebvre.

Mme Hervé Lavoie du Nouveau-Brunswick, ainsi que sa fillette Ramona, sont les invitées de M. et Mme François Cloutier pour l'été.

M. et Mme Hector Laniel sont de retour de leur voyage de nocé.

M. et Mme Robert Dumouchel de Montréal, et leur fils, étaient à Valleyfield en fin de semaine.

M. Raoul Charrette et sa famille, sont installés à leur villa de Ste-Barbe.

M. Edouard Sauvé de Montréal, était de passage à Valleyfield ces jours derniers.

M. et Mme Gaston Haineault sont de retour de New-York.

M. et Mme Eugène Martin des Trois-Rivières ont passé la fin de semaine chez Mme Elzéar Vachon.

La famille de M. Armour Reid est en vacance à Athelstan.

MM. Marleau, Durocher, Jean-notte, et Legros étaient de passage à Montréal la semaine dernière.

M. et Mme Sylvio Leduc de Montréal et leurs enfants, étaient en visite à Valleyfield ces jours derniers.

M. et Mme Antonio Patenaude et Mlle Reina Patenaude étaient à St-Jean, lundi, assistant au mariage Blouin-Girouard.

Mesdames Rosa Chaine, et Raymonde Hébert sont parties dimanche dernier pour un voyage à New-York au cours duquel elles visiteront l'Exposition Mondiale.

Mme J. L. Charbonneau recevait des amies à un bridge ces jours derniers.

M. et Mme Alp. Audet de Montréal visitaient M. et Mme J. L. Charbonneau dimanche.

**Mélancolique et charmant**

Un mot charmant de la fillette d'une jolie tragédienne.

L'enfant, six à sept ans, est très malade. Elle réveille sa mère, une nuit, pour lui dire:

— Maman, promets-moi que tu mettras mes poupées en deuil quand je serai morte. . . .

## LA MODE

PAR  
PATRICIA DOW



LA GAZETTE DE  
VALLEYFIELD  
Valleyfield, Qué.

Si vous désirez recevoir ce joli patron, veuillez envoyer 15c pour chaque patron avec votre NOM, votre ADRESSE, le NUMERO ET LES GRANDEURS DU PATRON désiré.

Patricia Dow Patterns,  
206 W. 17th St. New-York,  
N.-Y.

## NEW YORK CENTRAL EXCURSION à MALONE

Le 1er juillet

organisée par  
La Légion Canadienne de  
Valleyfield  
Prix du billet, aller et retour  
Sur le New-York Central

**95c**

Départ: 9.40 a.m. (heure avancée)  
Retour: 8.30 p.m. (heure avancée)

Tous les citoyens de Valleyfield sont invités à prendre part à cette excursion pour Malone.

Pour plus amples informations s'adresser à

**JOSEPH MAJOR,**  
8a, rue Alexandre,  
Valleyfield Tél. 712

## Theatre Bellerive

Jeudi, vendredi et samedi,  
29, 30 et 1er juillet

**"East Side  
of Heaven"**

- avec -  
BING CROSBY - JOAN BLON-  
DELL et MISCHA AUER

en double  
**"The Family  
Next Door"**

- avec -  
HUGH HERBERT et JOY  
HODGES

Dimanche, lundi et mardi,  
les 2, 3, 4 juillet

**"Broadway  
Serenade"**

- avec -  
JEANNETTE McDONALD - IAN  
HUNTER et FRANK MORGAN

la seule grande pièce au pro-  
gramme  
Aussi sujets courts et actualités.

Mercredi et jeudi  
les 5 et 6 juillet

**"The Adventures  
of Tom Sawyer"**

en couleur avec  
TOMMY KELLY

en double  
**"My Son is  
a Criminal"**

- avec -  
ALAN BAXTER et JACQUE-  
LINE WELLS

Des cadeaux, comme à l'ordinaire, sont distribués tous les soirs.

Gaspard Major, gérant

Tél. 878

**PRIX RÉDUITS**  
**POUR LE JOUR DE LA CONFÉDÉRATION**

**LE PRIX du BILLET SIMPLE plus UN QUART POUR L'ALLER et RETOUR**

**ALLER:** A toute heure, vendredi 30 juin, jusqu'à 2 h. p.m., dimanche 2 juillet.  
**RETOUR:** Départ jusqu'à minuit, lundi 3 juillet 1939.

Horaire conforme à l'heure solaire.  
 Pour tout renseignement, consultez  
**J.-L. TURCOTTE,**  
 Agent du Can. Nat. 203, rue Victoria, Tél. 488

**CANADIEN NATIONAL**

**La célébration de notre fête...**

(Suite de la 1ère page)  
 gnault, Marleau, M. et Mme Jos. Leduc de Melocheville, le docteur et Mme Laroche, MM. les échevins Dumouchel, Langevin, Meloche, Viau et Brisebois, M. et Mme Donat Lalonde, M. et Mme Joseph Maher de St-Timothée, M. et Mme Domina Daoust, de St-Louis-de-Gonzague, M. et Mme André Léger, de Ste-Cécile, M. l'abbé Downs, M. et Mme Frédéric Girard, M. et Mme V. Montpetit, M. Lionel Major, le docteur et Mme A. Leduc, M. et Mme Alonzo Cadieux, M. Albert Leblanc et nombre d'autres.

Le docteur Aimé Leduc, ex-président de la Société St-Jean-Baptiste était le maître de cérémonies.

Avant la présentation des tableaux M. Philippe H. Boyer, président général de la Société S.-Jean-Baptiste, souhaite à tous et toutes la plus cordiale bienvenue en ces termes:

Mesdames, Messieurs,  
 A titre de président général de la Société St.-Jean-Baptiste, j'ai l'honneur de vous souhaiter à tous la plus cordiale bienvenue.

Vous avez en grande nombre répondu à notre invitation. Je vous en félicite; votre présence ici ce soir est une preuve évidente de votre bel esprit de patriotisme et elle nous permet d'enregistrer un beau succès au crédit des organisateurs qui se sont dévoués sans compter pour vous présenter un programme aussi instructif qu'intéressant. Ils ont orienté leurs efforts de manière à vous faire voir la mission providentielle des Canadiens français en terre d'Amérique.

Cette mission qui consiste à diffuser en Amérique la foi chrétienne et l'esprit français a été bien comprise par nos ancêtres et nous est enseignée aujourd'hui d'une façon merveilleuse par nos enfants. Cette mission comporte des droits que nous avons dédaignés et des devoirs que nous avons négligés depuis 50 ans.

La mémoire d'une multitude de héros qui illustre si bien notre histoire n'a pas suffisamment réchauffé

notre âme, puisque nous en sommes encore après deux siècles de lutttes à réclamer des droits qui devraient nous être acquis depuis longtemps.

Mais il n'y a pas de droits sans devoirs et dans la mesure où nous négligeons nos devoirs nous perdons nos droits même les plus sacrés.

Si nous avons éparpillé notre influence économique aux mains des étrangers au point que nous n'avons plus d'argent pour célébrer notre fête nationale, que nous sommes trop pauvres pour fermer nos boutiques ce jour-là que nous n'avons même pas le temps d'assister à la messe célébrée spécialement à cet effet, si nous n'avons pas le temps ni les moyens de nous grouper au sein de notre société nationale pour étudier une heure par mois nos problèmes d'ordre religieux ou sociaux; nous nous avouons vaincus et que nous nous contentons de sourire dans le dos de ceux qui essaient de

(Suite à la page 8)

**La Cité accepte...**

(Suite de la 1ère page)

M. Raymond répondant à une demande du conseil dit qu'il a reçu une lettre du Ministère du Travail l'informant que les négociations sont en cours pour une entente avec la province qui permette à la province de Québec de fournir les secours voulus à la municipalité qui le désire.

Lecture est faite d'un télégramme et d'une lettre de M. Michel L. Guimond, Directeur du Bureau de Reconstruction Economique donnant certaines instructions concernant les travaux de chômage. L'ingénieur est chargé de transmettre à Ottawa et Québec la liste des travaux tels que demandés par le Directeur.

Proposé par M. l'échevin Horace Viau, secondé par M. l'échevin Eustache Langevin, "Que demande soit faite au public de pavoiser et de décorer à l'occasion de la convention du Barreau Rural qui aura lieu à Valleyfield, le 1er juillet.

Proposé par M. l'échevin Arthur Meloche, secondé par M. l'échevin Albert Dumouchel, Qu'un vote de remerciement soit transmis à MM. Adrien Cholette et Gaspard Crépin pour avoir travaillé de concert avec le conseil pour l'achat des terrains de la "Valleyfield Coated Paper Mills."

Proposé par M. l'échevin J. A. Mallette, secondé par M. l'échevin Arthur Meloche, Que demande soit faite à la Commission Municipale de Québec d'autoriser la Cité de Salaberry de Valleyfield à affectuer de la banque ou autres services un ou des emprunts temporaires jusqu'à concurrence de la somme de \$20,000 en attendant la collection des taxes foncières pour l'année courante et que Son Honneur le Maire et le Trésorier soient autorisés à signer un ou des billets promissaires pour les fins de cet emprunt.

**Prix spéciaux . . . .**

Durant la fête de la Bonne Entente  
**Du 1er au 4 juillet**

sur

**Radios, accessoires d'automobiles et appareils électriques**

Stationnement gratuit pour les automobiles canadiens.

**POND'S**

SERVICE DE PREMIERE QUALITE,  
 127 est, rue Main Malone, N.-Y.

**"L'obligation de la cité équivaut à peu de chose"**

Texte de la lettre de M. M. Raymond

Cher Monsieur Larin,

Pour faire suite à la conversation que nous avons eue l'autre jour et à votre téléphone de ce jour, je vous retourne les projets de contrat à être signés par la Cité de Salaberry de Valleyfield, en rapport avec les murs de protection, pour la construction desquels le gouvernement a voté une somme de \$25,000.

Je vous répète ce que je vous ai dit à ce sujet. A la suite de la résolution et de la lettre du greffier de la Cité m'informant que ce conseil s'objectait aux clauses de ce contrat, parce qu'il ne voulait pas assumer de responsabilités une fois les murs de protection faits, je suis allé à Ottawa et j'ai eu une entrevue avec le Ministre des Travaux Publics qui m'a déclaré que cette formule de contrat était la formule de contrat uniforme que toute municipalité qui a profité d'un octroi spécial pour la construction de

murs de protection a signé et le gouvernement ne pouvait pas faire d'exception pour la municipalité de Valleyfield.

Le Ministre a ajouté qu'il y a bien des municipalités qui, en ce moment, seraient heureuses d'avoir un octroi semblable dans ces conditions et qu'il n'était pas en peine pour en disposer.

Je vous fais remarquer que c'est la ville elle-même qui a déterminé ces travaux, demandant l'aide du gouvernement fédéral. J'ajouterais même que la ville de Valleyfield avait mentionné ces travaux pour être exécutés avec l'aide d'une contribution conjointe venant du gouvernement provincial, la ville devant payer le coût des matériaux; que j'ai réussi à vous obtenir le montant total pour l'exécution de ces travaux la ville, n'ayant pas un sou à déboursier et ces travaux étant de nature à donner immédiatement beaucoup de travail à vos chômeurs. Le gouvernement n'était pas obligé d'exécuter ces travaux, il n'a jamais fait de murs de protection à cet endroit et je dirai même qu'il n'était pas nécessaire mais qu'ils ont été entrepris uniquement pour donner du travail à vos chômeurs. Il est regrettable que quelques échevins aient jugé à propos de retarder l'exécution de ces travaux et risqué qu'ils ne soient pas exécutés.

De mémoire d'homme, aucuns travaux ne furent exécutés à cet endroit. C'est à dire que l'obligation de la cité équivaut à peu de chose, sinon à rien. Seulement le gouvernement entend surtout préciser par ce contrat qu'il n'est pas tenu à l'exécution de ces travaux.

Je puis ajouter que dès que le contrat sera signé, les travaux seront mis en marche quelques jours après.

Votre tout dévoué,  
**Maxime Raymond.**

**Ste-Philomène**

Naissances

A M. et Mme Louis Desgens, née Blanche-Alice Dubuc, un fils baptisé Joseph, Philippe, Léo. Parrain et marraine, M. et Mme Philippe Desgens, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mme Rosario Desgens, tante de l'enfant.

A M. et Mme Edmour Manière, née Marie-Ange Thibert, un fils, baptisé Joseph, Germain. Parrain et marraine, M. et Mme Charlemagne Tisseur, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mlle Andréa Thibert.

Va et vient

M. et Mme Joseph Marrot de Montréal chez M. Ovide Desgens.

M. Lucien Reid et sa famille de Ste-Martine chez Mlle Anne-Marie Reid.

Mme Jean-Baptiste D'Amour en promenade chez des parents de Kingsley-Falls.



Tout NOUVEAU!

**Le Radio "PETIT TARZAN" de Westinghouse**

Il vous faudra voir et entendre le "Petit Tarzan" pour l'apprécier... allez le voir à notre salle d'exposition locale.

THE **Shawinigan** WATER & POWER CO.

C'est la valeur la plus intéressante sur le marché du radio... une autre création Westinghouse. Le "Petit Tarzan", c'est le radio supplémentaire que vous avez toujours désiré... pour l'étage du haut... pour la cuisine... il se raccorde partout. Voici quelques-uns des perfectionnements que comporte ce petit appareil:—

Circuit superhétérodyne Westinghouse standard... cinq lampes authentiques... régulateur de volume automatique... cadran de repérage éclairé... bouton de repérage à vernier... haut-parleur de 4 pouces. Joli cabinet de noyer... antenne à même.

Seulement **15.95** comptant ou \$2.00 comptant, balance en 6 versements mensuels

**Rien d'étonnant que vous soyez constipé!**

Que mangez-vous à déjeuner? Café, pain grillé... oeufs? A midi et le soir? Pain, viande, pommes de terre? Rien d'étonnant que vous soyez constipé: votre alimentation manque de "volume". Et "volume" ne signifie pas "quantité". C'est le genre de nourriture qui forme une "masse" molle dans l'intestin. C'est cette "masse" qui favorise l'évacuation.

Si votre trouble est un manque de "volume", la meilleure chose à faire est de manger All-Bran de Kellogg. Il aide à former le "volume" nécessaire et contient des vitamines B<sub>1</sub>, le tonique intestinal naturel. Mangez cette croustillante céréale grillée chaque jour, buvez beaucoup d'eau et voyez la vie en rose! All-Bran est fabriqué en Canada par Kellogg. En vente chez tous les épiceries.

# M. Paul Gouin dénonce les monopoles

**Au cours d'une très nombreuse assemblée, le chef de l'A.L.N. dénonce les monopoles et les barons de la finance — Il démontre l'empire des trusts dans tous les domaines — Mouvement de libération économique — Discours de MM. Grégoire Bélanger et René Gravel — Le député de Dorion se confesse!**

## ASSEMBLEE PAISIBLE MALGRE LES INTERRUPTIONS ASSEZ FREQUENTES

L'Action Libérale Nationale a tenu une importante assemblée régionale dimanche après-midi, à Valleyfield. Plusieurs milliers de personnes s'étaient rassemblés du parc Salaberry pour entendre le chef de l'A.L.N., M. P. Gouin expliquer son programme et dénoncer le gouvernement provincial actuel, les trusts et les barons de la finance. Les autres orateurs étaient MM. Grégoire Bélanger, député de Dorion à l'Assemblée Législative et René Gravel, de Montréal. Le maire de Valleyfield, M. J.-A. Larin, présidait ce rassemblement politique.

Sur l'estrade, on remarquait MM. Louis Lespérance, président de l'Action Libérale Nationale du district de Beauharnois; M. Philippe H. Boyer, vice-président; M. Hogue, secrétaire; Wenceslas Dorais de Beauharnois; Dr J.-E. Caza, Huntingdon; Arthur Sarazin, Montréal; L. Beauregard; Jean Lespérance, Montréal; et nombre d'autres.

Les orateurs furent fréquemment interrompus par une poignée de manifestants turbulents. Les orateurs, particulièrement M. Gouin, loin de se laisser intimider par ces interruptions en tirèrent parti à leur avantage, aux applaudissements de la majorité.

### M. GRAVEL

Après que le maire Larin eut souhaité la bienvenue aux orateurs, M. René Gravel prit la parole pour traiter des questions ouvrières. Il a affirmé que le gouvernement n'avait pas fait tout son devoir envers nos deux grandes classes de travailleurs (ceux qui travaillent et ceux qui

chôment présentement). Les travaux de secours, dit-il, n'ont rien réglé et la situation de milliers de gens du Québec demeure aussi pénible qu'auparavant. M. Gravel s'étonne qu'il y ait tant de chômeurs dans un pays comme le nôtre qui est le plus riche au monde. Nous aurions de quoi faire vivre tous nos gens, ajouta-t-il, si le gouvernement n'était pas lié aux trusts et si l'on ne favorisait pas trop souvent l'étranger au détriment de nos compatriotes. M. Gravel dénonce l'attitude du gouvernement Duplessis à l'endroit des travailleurs. Il accuse le premier ministre d'avoir tout fait pour détruire les associations professionnelles et de s'être appliqué à faire disparaître les contrats collectifs. M. Gravel termine en disant que l'A.L.N. s'engage à rappeler les bills 19 et 20 et à généraliser les associations professionnelles.

### M. BELANGER SE CONFESSE

M. Grégoire Bélanger, dans un discours à l'emporte-pièce, fait une sorte de confession générale. Il explique pourquoi il a quitté les rangs de l'Union Nationale pour reprendre sa place aux côtés de M. Gouin, sous la bannière de l'Action Libérale Nationale. Il parle aussi des misères et tribulations du député qui veut rester honnête.

Le député de Dorion affirme que tous les députés de l'Union Nationale sont forcés de sa coucher devant M. Duplessis, faute de quoi ils n'obtiendront rien pour leurs comités respectifs. Il accuse M. Duplessis de contraindre ses députés à



M. GREGOIRE BELANGER, adressant la parole lors de l'assemblée de dimanche dernier.

voter des lois sans même les connaître.

M. Bélanger dit qu'il tient à confesser publiquement et humblement qu'il s'est trompé en donnant sa confiance et sa loyauté à M. Duplessis. "Je me suis trompé mais je veux réparer mon erreur. Je ne veux plus pactiser avec un gouvernement que je sais vendu aux trusts," dit-il.

"On a dit de moi que j'étais traître à mon parti, à mon chef. En bien, oui, je suis traître, à l'Union Nationale. Je suis traître au chef de l'Union Nationale. Je suis traître aux lois qu'on a voulu nous forcer à voter sans les avoir étudiées. Même si mes électeurs ne me renvoient pas au Parlement ils pourront au moins me rendre ce témoignage que je les ai représentés avec sincérité et avec honnêteté. Je préfère rester pauvre toute ma vie plutôt que l'on dise de moi: celui-là nous a trompés, trahis comme les autres. Ma plus grande ambition est de léguer à mon fils l'héritage de l'honnêteté."

### M. GOUIN

C'était la deuxième fois que le chef de l'A.L.N. avait l'occasion de porter la parole à Valleyfield et l'importance de la foule réunie dimanche dans le plus ancien parc de la ville témoignait que le mouvement de M. Gouin suscite un vif intérêt dans cette région.

Dès le début de son discours, M. Gouin parle du tragique non-sens de notre situation actuelle. "Nous habitons, dit-il, une province grande comme trois fois la France et dotée de ressources naturelles quasi illimitées. Or des milliers de gens de chez nous souffrent de la faim, du froid; d'autres sont traités comme des parias et réduits parfois au

## Résultats des épreuves du ...

(Suite de la 1ère page)  
externat Sainte-Croix; Lucien Beauchamp, collège de Valleyfield, et Roland Dorris, collège de Montréal.

### 12 premiers en rhétorique

En rhétorique, les douze premiers sont: Marcel Genest, collège Bourget; Charles-Yvon Tétreau, collège S.-Laurent; Gérard Daoust, collège Bourget; Georges Arcouette, collège S.-Laurent; Paul Tourigny, S.-Laurent; R. F. Gérard Hamel, Ecole Normal de Rigaud; Jacques Langlais, collège S.-Laurent; Paul Prévost, collège S.-Laurent; Mlle Rita Leclerc, collège Basile-Moreau; Hermann Marchand, séminaire de Joliette; Gérard Corbeil, externat S.-Sulpice; Rouville Beaudin, S.-Charles-Borromée, Sherbrooke.

## St-Chrysostôme

### Carnet social

Dr et Mme Xiste Laberge et leurs enfants, Dr et Mme Guillaume Laberge et leurs enfants de Montréal étaient les invités de M. et Mme Roméo Beaudin dernièrement.

M. Lionel Demers de passage à Valleyfield la semaine dernière.

Mmes Narcisse Payant et Joseph Lefort ont passé quelques jours à Iberville chez M. et Mme Donat Ducharme.

M. et Mme Lionel Demers et M. Montcalm Demers, rendaient visite à M. et Mme Hermas Demers de Montréal la semaine dernière.

MM. Wilfrid et Adrien Laberge étaient de passage à Beauharnois et à St-Rémi la semaine dernière.

M. Florent Huot du Séminaire de Valleyfield est de retour dans sa famille pour les vacances.

M. et Mme Georges Décosse et leur fils, Robert ont rendu visite à M. et Mme Armand Asselin de St-Antoine Abbé dernièrement.

Mlle Marie-Ange Huot est à Montréal l'invitée de sa soeur Mme Walter Marcell.

M. Aldemar Dagenals de passage à Montréal la semaine dernière.

Mmes Arthur Machabée et Wilfrid Huot ainsi que quelques autres dames ont fait une retraite fermée chez les Soeurs Dominicaines à Valleyfield.

rôle de bêtes de somme." Alors que partout règne l'abondance des matières premières, des milliers de gens sont forcés à l'oisiveté, des familles entières n'ont pas de quoi se chauffer, se nourrir, s'éclairer et le meilleur de notre capital humain s'étirole dans le chômage."

(Suite à la page 8)

# Théâtre Royal

Samedi, matinée et soir 1er juillet

**"Thanks for Everything"**

Dimanche 2 juillet

**"Le Patriote"**

en double vue française  
avec HARRY BAUR et PIERRE RENOIR

Lundi, mardi et mercredi, 3-4-5 juillet

**GRAND SPECIAL**

Le combat de

**JOS LOUIS**

et de

**TONY GALENTO**

à New York

- aussi -

**"Frontier Scout"**

avec GEORGE HOUSTON  
en double

**"The Long Shot"**

avec GORDON JAMES

Jeudi et vendredi, 6-7 juillet

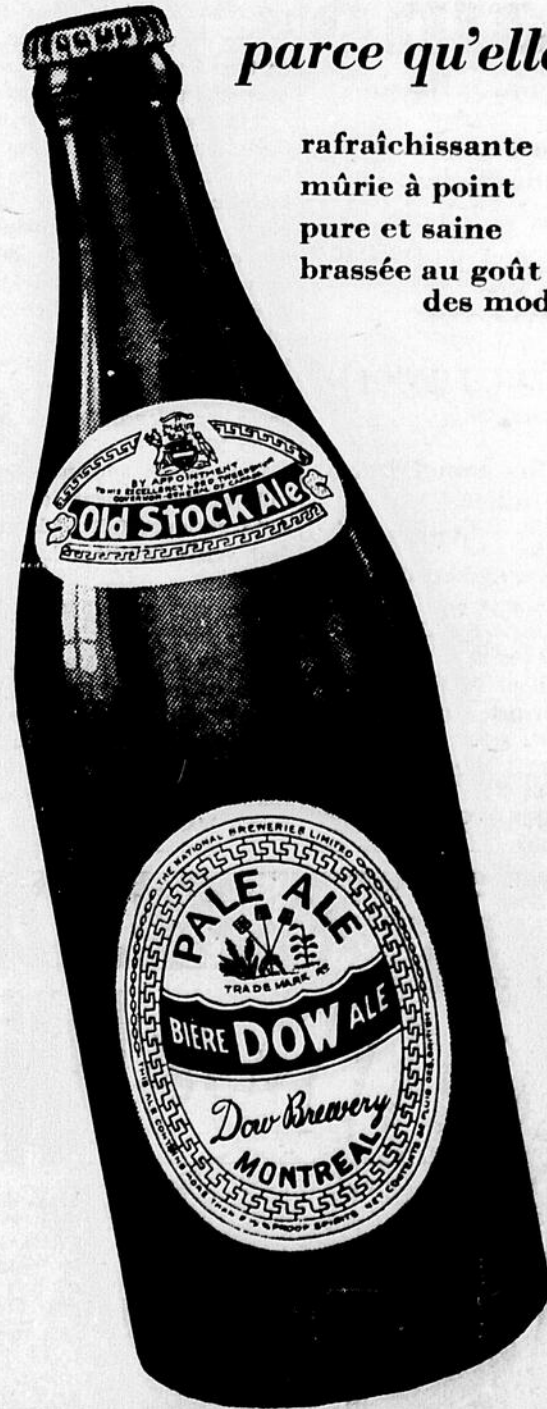
**"Fury and the Woman"**

avec serie.

## LES GENS PRÉFÈRENT DOW

*parce qu'elle est*

rafraîchissante  
mûrie à point  
pure et saine  
brassée au goût  
des modernes



LA BIÈRE DE BON GÔUT

# La célébration de notre fête Nationale

(Suite de la page 6)

faire quelques chose pour nous sauver.

Eh bien, Mesdames et Messieurs, c'est que nous appartenons à la génération des morts, et nous n'avons pas droit de jouer un rôle de valet dans la maison de nos pères où les étrangers sont devenus les maîtres et une autre preuve qui avec celle-là constituent une belle consolation pour ceux qui se dévouent à notre mission, c'est l'assistance nombreuse des enfants à la messe de ce matin et la belle manifestation patriotique qu'ils ont réalisée ce soir.

Nos enfants nous font aujourd'hui une leçon magnifique de patriotisme. Sachons en profiter et n'oublions pas que si la chose leur a été possible c'est dû au fait qu'ils ont su se grouper sous la bannière de la Société St-Jean-Baptiste juvénile.

A l'exemple de nos chers enfants, groupons-nous sous le drapeau de notre société nationale. C'est le moyen le plus certain de faire revivre nos vieilles traditions, de raffermir notre foi, conserver notre langue. Enfin conserver notre héritage français et accomplir la mission que la Providence nous a confiée.

Avant de quitter cette tribune, permettez-moi de remercier tous ceux qui ont contribué de près ou de loin au succès de cette fête, et particulièrement les organisateurs sous la direction du Dr Irénée Frappier qui depuis quelque temps ont tra-

vailé jour et nuit. Merci encore à notre Garde Champlain, à notre Compagnie des Zouaves et les membres de la police municipale, corps organisés dont la collaboration nous a été si précieuse.

Merci aussi au corps enseignant dont le patriotisme éclairé achemine notre jeunesse vers les sommets.

Merci à tous, sans oublier les fanfares de Valleyfield et l'Harmonie de Valleyfield et à l'an prochain.

Puis des hauteurs du monticule dominé par la croix Jacques-Cartier jaillit un flot de lumières multicolores suivi de l'illumination de la frégate de Jacques-Cartier comprenant la Grande Hermine, la Petite Hermine et l'Emerillon qui attendaient Jacques-Cartier pour le grand départ.

M. l'abbé Cloutier expliqua ensuite la mission providentielle des canadiens-français, en ces termes:

Les quatre tableaux que vous allez voir expriment une idée, non pas par démonstration évidemment, mais la manière des images. Les images ici sont vivantes et aussi ressemblantes que possible ce dont vous pourrez juger.

L'idée générale dont il s'agit, c'est la mission providentielle du peuple canadien-français. Après quatre siècles d'histoire nous sommes en mesure de dire qu'elle était cette mission.

Il ne s'agit pas par conséquent d'une idée préconçue à laquelle après coup on tache tant bien que mal d'ajuster la réalité.

Sans doute nous savons bien que Dieu gouverne le monde avec des desseins arrêtés de toute éternité, qu'aucune nation n'est indépendante des combinaisons de cette divine politique. Aussi bien est-il logique encore de rechercher dans l'histoire de tous les peuples la marque ou le sens de leur destinée providentielle?

"Dieu qui veille sur le ciel et la terre, sur l'ange et l'homme, et ne laisse rien, pas même la structure intérieure au plus vil insecte, la plume de l'oiseau, la moindre fleur des champs, la feuille de l'arbre, sans la convenance et l'étroite union des ses parties, est-il croyable qu'il ait voulu laisser les royaumes des hommes, et leurs dominations et leur servitudes en dehors des lois de sa providence?" (Cité de Dieu I V, ch XII).

Mais mieux que nos théories la suite des événements et dans cette suite quelques faits éclatants nous font suffisamment voir les desseins de Dieu.

Une mission comporte des droits et des devoirs.

Son Honneur le Maire J.-A. Larin, M. le Chanoine Julien et M. Jean-Jacques Parent évoquèrent également les grandes lignes de notre histoire d'hier et d'aujourd'hui en s'inspirant des faits de la plus grande valeur historique.

# M. Paul Gouin dénonce les monopoles

(Suite de la page 7)

## LES BARONS DE LA FINANCE

"Et si nous avons à déplorer une telle monstruosité économique, c'est parce que toutes nos richesses, qui devraient être exploitées au bénéfice de la masse, ne servent qu'à enrichir, de façon scandaleuse et éhontée, une classe privilégiée: les barons de la finance, les trusts".

M. Gouin dénonce alors une cinquantaine de barons de la finance ayant à leur tête, dit-il, sir Charles Gordon et sir Herbert Holt. Le premier, président de la Banque de Montréal et directeur de 29 autres compagnies dont l'actif total s'élève à plus de \$3,000,000,000; le deuxième, président du conseil d'administration de la Banque Royale, intéressé dans 56 compagnies contrôlant au delà de \$4,000,000,000.

A chaque jour, à chaque heure, à chaque minute, dit M. Gouin, chaque citoyen de cette province paie tribut à ces deux hommes et à leurs satellites.

## LES TRUSTS

M. Gouin énumère ensuite avec explications les principaux trusts contrôlés par ces barons de la finance: trust des machines agricoles, des engrais chimiques, de l'électricité.

Le chef de l'A.L.N. affirme que dans une province possédant suffisamment de pouvoirs d'eau pour alimenter une partie de l'Amérique du Nord, le cultivateur paie son électricité, quand il en a, de 3 à 5 fois plus cher qu'ailleurs, toutes proportions gardées. C'est pour cette raison, dit-il, qu'il n'y a sur nos fermes que 19,074 installations électriques quand Ontario en possède 32,294. C'est pour cette raison que nos cultivateurs ne peuvent se procurer que 3,311 moteurs électriques tandis que les fermiers ontariens en utilisent 9,604.

Les trois trusts précédemment énumérés n'ont certainement pas favorisé la classe agricole.

## LE TRUST DU LAIT

Nos fermiers, dit M. Gouin, sont forcés de vendre leur lait à vil prix au trust du lait dont sir Charles Gordon est le directeur. Ce même trust s'alimente dans la province d'Ontario, faisant perdre ainsi annuellement aux cultivateurs du Québec, au delà de \$19,000,000 comparativement aux cultivateurs de la province voisine.

## LES "CHAIN STORES"

Le trust des "chain stores", selon M. Gouin, procède de la même façon. Au lieu d'encourager les cultivateurs du Québec, il leur laisse leurs produits agricoles sur les bras et importe, chaque année, des produits étrangers représentant des millions de dollars qui, normalement, devraient revenir à notre classe agricole.

M. Gouin déclare que par la faute des trusts 70,000 de nos 140,000 fermiers sont menacés de la ruine.

# COURS SPECIAUX D'ETE

**Vous pouvez donner votre inscription jusqu'au 15 juillet**

- pour -

La comptabilité, le dactylo, le dessin technique . . . .

L'anglais, le français et les mathématiques . . . .

Pour élèves en retard ou jeunes gens désireux de se perfectionner 2 heures par jour.

# COLLEGE COMMERCIAL GIRARD

12, RUE MONTCALM, TEL. 292, VALLEYFIELD, P.Q.

# Le congrès du Barreau Rural

(Suite de la 1ère page)

lais de Justice au cours de l'avant-midi de samedi et une assemblée de comité aura lieu dans l'après-midi. Un grand banquet sera donné dans la salle des Chevaliers de Colomb samedi soir.

Les comités se réuniront de nouveau au cours de l'avant-midi de dimanche et les élections du barreau rural auront lieu dimanche après-midi.

Le Conseil de la cité a demandé à tous les citoyens de bien décorer et paviser leurs maisons d'affaires et leurs résidences afin de donner le meilleur aspect possible à notre cité qui sera parcourue par nos visiteurs.

Un ivrogne, titubant d'une manière inquiétante, s'encourage:

"Allons!.. un peu de nerf"..... nous n'irons que jusqu'au premier marchand de vins.

## Combattez les acides des reins

Des reins obstrués, enflammés empêchent l'élimination normale des déchets toxiques; l'excès d'acide s'accumule conséquemment dans les reins et le sang. Les Gin Pills nettoient les millions de minuscules tubes rénaux, soulageant promptement mal de dos, lumbago, douleurs rhumatismales. Que les Gin Pills vous apportent, comme à tant d'autres, le soulagement.



Deux formats: Régulier, 50c et le Nouveau Format économique (quantité double), 75c.

# The Shawinigan Water and Power Company

## AVIS DE REMBOURSEMENT

Aux porteurs des obligations-or amortissables comportant première hypothèque et garanties subsidiaires en fidéicommis, série "B" 4½%, de THE SHAWINIGAN WATER AND POWER COMPANY.

AVIS EST DONNÉ PAR LES PRÉSENTES que, en vertu des termes de l'acte de fiducie du 31 octobre 1927 consenti par la Shawinigan Water and Power Company en faveur de la Montreal Trust Company comme fiduciaire, en vertu également d'un autre acte de fiducie supplémentaire en date du 10 mai 1928 garantissant les obligations ci-dessus, et conformément aux termes desdites obligations, The Shawinigan Water and Power Company remboursera tous ses titres en cours consistant en obligations-or amortissables comportant première hypothèque et garanties subsidiaires en fidéicommis, série "B" 4½%, le 7 juillet 1939, à 102½% du principal plus intérêt couru à cette date, sur présentation et remise de ces obligations munies des coupons à échéance future y compris celui du 1er novembre 1939, au bureau principal de La Banque Royale du Canada à Montréal, Canada, ou au choix des porteurs au bureau principal de la Bank of the Manhattan Company dans le District de Manhattan, Ville de New York, Etats-Unis d'Amérique, ou au choix des porteurs à la Bank of Scotland à Londres, Angleterre.

ET AVIS EST EGALEMENT DONNÉ PAR LES PRÉSENTES que, dans le cas où les obligations appelées au remboursement par ces présentes ne seraient pas présentées pour être remboursées le 7 juillet 1939, l'intérêt desdites obligations cessera de courir à partir du 7 juillet 1939.

DATE à Montréal le 6 juin 1939.

## THE SHAWINIGAN WATER AND POWER COMPANY

H. G. Budden, Secrétaire.

En ce qui concerne le présent Avis de Remboursement, les porteurs desdites obligations-or amortissables comportant première hypothèque et garanties subsidiaires en fidéicommis, série "B" 4½%, pourront les présenter au bureau de la Montreal Trust Company à Montréal, ou à l'agence de La Banque Royale du Canada, 68 William Street, New York, Etats-Unis, à n'importe quelle date antérieure au 7 juillet 1939, munies de tous leurs coupons à échéance future y compris celui du 1er novembre 1939, et recevoir contre remise de ces obligations une somme égale au prix de remboursement de 102½% plus l'intérêt couru sur le montant nominal de ces obligations jusqu'à la date de cette remise.

## THE SHAWINIGAN WATER AND POWER COMPANY

H. G. Budden, Secrétaire.

**Théâtre Alamo**  
Châteauguay Bassin

Film Français  
Vendredi 30 juin et dimanche 2 juillet

**"LUMIERES DE PARIS"**  
- avec -  
TINO ROSSI  
- aussi -

**"YOUNG MR. LINCOLN"**

Semaine prochaine, 4 et 5 juillet  
**"BOYSTOWN"**  
Le plus beau film de l'année  
- avec -  
SPENCER TRACY et MICKEY ROONEY  
En fin de semaine  
**"It is a Wonderful World"**  
- et -  
**"Nostalgie"**

Soul le **DUNLOP FORT** vous donne

Les **PNEUS DENTÉS**

Une découverte sensationnelle de Dunlop qui décuple votre sécurité, avec 2000 DENTS EN CAOUTCHOUC SOLIDE; plus de 5000 arêtes vives, mordant, agrippant la route, pour vous donner le confort d'un roulement silencieux et une traction plus sûre.

En vente chez—  
**TOUGAS et NICHOLSON,**  
Rues Grande-Ile et Dufferin

Equipés avec les **DUNLOP**  
LE MEILLEUR PNEU AU MONDE

**DUNLOP "9-T-1"**

La meilleure création Dunlop dans les pneus à bas prix. Un pneu antidérapant de haute qualité, d'un roulement sûr et doux, construit en Corde - Cable 4-ply et 6-ply

LES GRADUEES AU CONVENT DE HUNTINGDON



De gauche à droite, 2ième rangée—Rhéa Feeny; Anna Denery, Aldéa Billette, Lorette Monique, Juliette Eyclene. Première rangée—Ruth Feeny, Dorothy Murphy (président), Thérèse Barrette.

Les exhibits variés à l'île Ste-Hélène

Une foule se presse chaque jour pour visiter les nombreux exhibits exposés

L'exposition des arts domestiques se déroule à l'île Ste-Hélène dans un ancien fort, maintenant reconstruit, et illuminé par un système d'éclairage des plus modernes.

Le Fort fut bâti par les Anglais après la guerre de l'Indépendance Américaine afin de protéger la Canadâ contre toute autre invasion. La seule armée ennemie à approcher le Fort fut celle de Hampton, qui fut défaite à Châteauguay en 1813. Le Fort fut en partie détruit par le feu en 1867 et abandonné en 1870. Pendant la Grande Guerre on s'en servit pour garder les munitions. Il y a trois ans, les autorités civiques sur la loi du chômage commencèrent à faire des rénovations sur ces anciennes ruines. La fortification de bois bâtie par les français contre les Iroquois a été remplacée et les anciens parapets de terre ne sont aujourd'hui qu'une somptueuse terrasse.

A l'entrée de la baraque se trouve le boutique de Gilles Beaugrand, forgeron et l'exhibit des Frères Le-Brun; des grilles, pots de fleurs, etc.

Les ouvrages d'aiguille travaillé avec le lin par Mlle Matte sont de toute première qualité.

Mme Karen Birlow, du Denmark qui est la propriétaire d'un magasin sur la rue Sherbrooke, fait une démonstration sur l'usage du rouet, une possession de la famille depuis cent ans. Du drap, de divers patrons est en vente à \$3.50 la verge. Des cravates travaillées à la main sont très populaires à \$1.00 chacune. Des ceinturons de ski, des écharpes et autres articles peuvent être procurées à des prix modiques.

Un autre exhibit intéressant est celui d'un petit lapin angora blanc près d'un roquet recouvert d'échantillons de laine angora. On trouve aussi des livres sur différents travaux faits au tricot.

Un tapis de cent ans et un autre tapis avec divers dessins d'oiseaux et bordure d'ailes de canards sauvages sont les plus beaux exhibits

Ste-Agnès de Dundee

Naissance

A. M. et Mme Pierre Myre, née Catherine Larivière, le 13 juin, 1939, est né un fils baptisé, Joseph Jean-Baptiste, Armand. Parrain et marraine, M. et Mme J. B. Myre, oncle et tante de l'enfant.

M. Ernest Savage est de retour de l'hôpital Général de Montréal où il a subi une opération pour l'appendicite.

Mlle Blanche Monique de Dundee a passé la fin de semaine dernière, en visite chez M. et Mme Sylvain Carrière.

M. et Mme Richard Martin, de Fort-Covington, N.Y., étaient de passage jeudi dernier chez M. et Mme J. B. Quenneville.

La fermeture des écoles de notre paroisse a eu lieu jeudi dernier. Il y a eu la distribution des prix, vendredi soir, dans la salle paroissiale.

M. et Mme J. B. Quenneville et leur famille étaient de passage vendredi dernier à Beauharnois où ils ont assisté à la distribution des prix qui a eu lieu au Collège.

M. et Mme Louis Plante et Mlle Irène Ouimet ont passé la fin de semaine dernière à St-Lambert, en visite chez des parents, M. et Mme H. L. Hartley.

de L'Ecole Provinciale des Arts Domestiques de Québec.

Les Cercle des Fermières de Ste-Madeleine, dirigé par Mlle Benoit, montraient au public l'art de bien confectonner. Sur le mur on remarquait des tapis de toutes sortes, paysages, animaux, oiseaux, scènes canadiennes, etc.

Les ouvrages "Sculpture Sur Bois" de MM. Bourgault et Alary, ainsi que ceux de l'Ecole Technique et l'Ecole du Plateau et une collection de photographies, l'ouvrage d'un prêtre sont également fort appréciés.

On devrait se faire un devoir de visiter cette exposition à l'île Ste-Hélène, nommé après l'illustre Hélène Boulé, épouse de Samuel de Champlain. Elle y est représentée, racontant une histoire aux enfants sauvages. M. Stucker a récemment écrit un volume sur ce sujet qui sera publié bientôt. On y trouvera des informations historiques sur l'île de Montréal.

Dans la partie ouest se trouve l'atelier de J. Tschudi. En suivant le corridor on arrive à un restaurant où l'on sert des diners à la "Normandie", "Potou", "Bretagne", et "Québécoise."

Cazaville

La famille Etienne Trépanier, MM. Alphonse et Gérard Caza, M. et Mme C. Caza, M. et Mme Arthur Trépanier, M. Albert Quesnel, Mlle Simone Déniger de Huntingdon, M. et Mme François Trépanier, MM. et Mmes Edmond Léger, Aurèle Caza, de Ste-Agnès de Dundee, Mme Léandre Beaudry, Mlle Marie-Rose Caza, Mlle Lucie et M. Marcel Caza, de Valleyfield, étaient les invités de M. et Mme Aldoma Caza, dimanche.

Samedi soir, à la Pointe Castagner, eut lieu une grande réception en l'honneur de Mlle Zéphérina Chrétien dont le mariage sera célébré prochainement avec M. Roland Brunet de St-Anicet.

Mlle Thérèse Blanchette de Montréal, en visite chez des amis.

M. Anatole Beauchesne et M. André Lortie, de Montréal, les familles Etienne Trépanier et Oscar Quesnel, M. et Mme Etienne Hurteau, en visite dimanche chez la famille Xaxier Beauchesne.

M. et Mme W. Leblanc, M. et Mme H. Quenneville, de Huntingdon, M. et Mme Alphonse Leblanc, de Ste-Agnès de Dundee, en visite chez M. Ildori Quesnel.

St-Urbain

Mariage

On annonce le mariage de M. Carolus Beaulieu, fils de M. Josaphat Beaulieu à Mlle Andréa Mallette, fille de M. J. D. Mallette de St-Michel. La bénédiction nuptiale leur sera donnée en l'église de St-Michel, jeudi le 29 juin. M. et Mme Beaulieu habiteront St-Urbain.

Mlle Lise Ste-Marie passe quelques jours à Notre Dame de Graces, l'invitée de Mme Horace Toupin.

Mlle Antoinette Mallette de Montréal en fin de semaine chez Mme Adolphe Mallette.

Quelques amis de la Pointe-aux-Trembles rendaient visite à Mlle Mariette Trépanier, dimanche dernier.

Mme Chevrier de Montréal et Mlle Aline Himbeault de Châteauguay chez M. et Mme Albert Beaulieu.

M. Yvon Trudeau de St-Gabriel de Brandon en visite à St-Urbain. M. Billette d'Howick de passage chez Mlle Madeleine Morand.

M. et Mme Rati de Montréal les invités de M. et Mme Ferdinand Longtin.

UN RESTAURANT MODERNE A MALONE



Le "Club Restaurant" à Malone, N.-Y., est le rendez-vous par excellence des jeunes comme des plus âgés. Sa jolie apparence et l'excellente qualité des repas a fait ce restaurant un des rendez-vous les plus populaires. Le gérant est M. Charles Adams.

Ste-Martine

Samedi le 25, Mlle Françoise McGowan recevait à une soirée dansante les invités suivants: Mlles Madeleine Desrosier, Claire Desrosiers, Thérèse Gagné, Hélène Desrosiers, Antoinette Gagné, Madeleine Mallette, Lucille Gagné, Suzanne Patenaude, Rollande Mallette, Germaine Gagnier, Pauline Patenaude, Madeleine Goyette, Henriette Desrochers, Francine Bonnier, Aurore Picard, Blanche Picard, Marcelle Monette, Jeannine Turgeon, Françoise Vinet, Jacqueline Morin, Marie D'Arçon, Marthe Lamarre, Françoise Lamarre, Marthe Gagnon, Jacqueline Gagnon, Jeanne Drouin, Françoise Lamarre Marthe Gagnon, Jacqueline Carignan, Louise Trudeau, Pauline Dumont, Louise Lanctôt, Jacqueline Laflamme, Fernande Couture, Lucille Lanctôt, Jacqueline Patenaude, Jeanne Lapointe, Gisèle Godbout, Laure Chaput, Marthe Lapointe, Yvette Bayard, Denyse Beaudin, Marguerite Germain, Mmes Paul Trépanier, Roger Mc-

Gowan, Messieurs Oscar Lamarre, Maurice Bradley, Léo Parent, Roland Lemelin, Pierre Brosseau, Clement Mallette, Jean Marie Patenaude, Henri Monty, René Desjardins, Jean Brassard, Philippe Patenaude, Eudore Ste-Marie, Julien Hébert, Gérard Robitaille, John Giguère, Léopold Cardinal, M. Dumontet, John Champagne, Pierre Dionne, Marcel Longtin, Jacques Mercier, Roger Turgeon, Thomas Ducharme, Jean Gareau, Gustave Gingras, Guy Laflamme, M. Dagenais, René Leduc, Marcel Couture, Paul Lessard, Pierre Trudeau, Achille D'Amour, M. Walters, Jacques Carignan, Etienne Patenaude, Gérard Lapointe, Pierre Carignan, Roger Boileau, Roméo Giguère, Pierre Lanctôt, Roger Gagnon, Paul Trépanier, Roger McGowan, Robert Crevier, Jean Lanctôt.

A Ste-Martine a été inhumé dans le cimetière local le corps de Jean Yves Parent, fils de Alfred Parent de St-Hubert.



"Là, là, ma petite... ne t'inquiète pas..."

"Sèche tes larmes... ton 'bébé' n'a pas grand bobo... Tu vas voir... à nous deux, nous allons 'guérir' ça en un clin d'oeil..."

Grand-papa est le bienvenu... surtout s'il a de quoi suffire à ses besoins. La vie lui sourit parce qu'il est indépendant... et en mesure d'acheter ces petites choses qui font le bonheur des autres.

Vous serez surpris d'apprendre le peu que cela coûte maintenant pour vous rendre indépendant financièrement plus tard dans la vie... et, en même temps, pourvoir aux besoins de ceux dont vous êtes le soutien si toutefois vous ne viviez pas assez longtemps pour jouir de votre retraite.

La Compagnie d'assurance "Canada Life", 330 University Ave., Toronto, Ont.



Sans que cela ne m'engage à rien, veuillez me dire comment je puis obtenir un revenu garanti par la Canada Life de \$50  \$75  \$100  \$200  par mois à l'âge de 55  60  65  ans.

Nom.....  
Adresse.....  
Je suis né le.....

La plus ancienne Compagnie d'assurance-vie du Canada

# Châteauguay

Des messes furent dites aux autels latéraux par M. l'abbé Dominique Julien du Séminaire de Valleyfield, et par le R. P. Ange-Marie Bissonnette, O.P., du Couvent des Dominicains de St-Hyacinthe.

La levée du corps fut faite par M. le curé D. Mailloux. Son Excellence Mgr J.-A. Langlois présida l'absoute.

Avaient pris place au chœur: Mgr J.-A. Mageau, curé de St-Rémi, MM. les chanoines J.-P. Bourget et J.-E. Aubin de Valleyfield, le R. P. H. Roy, O.M.I., aumônier général de la J.O.C., MM. les abbés Lionel Deguire, L.-U. Bélanger, H. Brais, O. Bayard, René Langlois, F. Amyot, D. Julien, tous du séminaire de Valleyfield, G. Léveillé, A. Pilon, chancelier, Georges Simon, G. Jeannotte de l'évêché de Valleyfield, le R. P. Louis-Joseph, curé de Châteauguay-Bassin, le R. F. André, O.F.M., le R. P. J. Asselin, aumônier au collège de St-Rémi, le R. P. P.-H. Lafontaine, O.M.I., les abbés A. Pigeon, curé de Huntingdon, E. Boileau de l'École d'Agriculture de Ste-Martine, M. Romuald Bissonnette, P.S.S., et M. V. Bélanger, P.S.S., du Grand Séminaire de Montréal, MM. les abbés David Mailloux, curé de Châteauguay, J.-E. Sauvé, curé de St-Télesphore, Omer Séguin, curé de St-Urbain, A. Patenaude, curé de Howick, E. Maheu, curé de St-Clet, A. Paiement, curé de Ste-Philomène,

E. Poirier, curé de St-Zotique, L. Poirier, curé de Coteau-Station, J. McDuff, aumônier de l'Hôtel-Dieu de Montréal, E. Laberge et Alfred Sauvé, vicaires à Beauharnois, H. Leclerc du séminaire de philosophie de Montréal, G. Mailloux, curé de Coteau-du-Lac, M. Gagner, curé de St-Chrysostôme, L. Berthiaume, curé de Hinchinbrooke, F. Mallet, aumônier à l'hospice de Coteau-du-Lac, le R. P. Paul Desjardins, chapelain au Manoir des Soeurs Grises à Châteauguay, le R. P. Albert Chartrand, curé à Ville Lasalle, le R. P. A. Mathieu, O.M.I., le R. Père Archambault, O.M.I.

Le deuil était conduit par l'époux de la défunte, M. J.-E. McComber; son fils, M. Philippe McComber; son gendre, M. Donat Durand; ses beaux-frères, MM. Roch Desparois et Avila McComber, Mère Bonsecours, supérieure provinciale d'Hochelega, Soeur Thérèse d'Avila, Sr Jeanne-Marie, supérieure du Couvent de St-Chrysostôme, Soeur Dominique-Marie, Soeur Ida de Notre-Dame, Soeur Elizabeth de la Croix, Sr Louis-de-Valence, des religieuses des SS. NN. de Jésus et Marie, les Révérendes Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame et leurs élèves, les Révérendes Soeurs Grises et les Révérendes Soeurs Clarisses assistaient aux funérailles.

**Décès**

A l'Hôpital Ste-Marie, le 24 mai, à l'âge de 60 ans, est décédé Josaphat Allard, époux de Hélène David. Le défunt résidait à Woodlands. Les funérailles ont eu lieu le 27 mai à 10 heures en l'église St-Joachim de Châteauguay.

A Châteauguay, le 2 juin 1939, est décédé Zénon Picard, époux de feu Odile Marcial. Les funérailles ont eu lieu lundi le 7 courant, en l'église de Châteauguay, et de là au cimetière du même lieu.

## Communions solennelles

Bon nombre de petits enfants eurent le bonheur de faire leur communion solennelle en ce jour de la Fête-Dieu, jeudi, le 8 juin en l'église paroissiale St-Joachim de Châteauguay.

Le sermon fut donné dimanche dernier aux deux messes, par le Révérend Père Bédard, des Pères Blanc d'Afrique. Il parla des missions de sa communauté.

## Villégiatures

M. et Mme Edouard Montpetit passent l'été à Woodlands.

M. et Mme Maxime Raymond et leurs filles Claire et Marie sont maintenant installés à leur villa de Ville de Léry.

M. Avila Raymond et sa famille sont aussi rendus pour la belle saison.

M. et Mme Arthur Gibeault, leur fils André et M. Laurier Gibeault de retour à Verdun, après avoir passé une semaine chez M. Victor Gibeault.

M. Marc-Aurèle Lussier et sa mère, Mme Joseph Lussier, sont allés rendre visite à leurs filles religieuses à Montréal.

M. et Mme Victor Gibeault en visite, dimanche, à St-Isidore, chez des parents.

Mlle Jeanne Chartrand en fin de semaine chez ses parents, M. et Mme Arthur Chartrand.

M. et Mme Marcell de Montréal, en promenade chez M. et Mme Eximer Bourdeau.

Mlle Madeleine Beaudin de St-Chrysostôme était l'invitée de M. et Mme René Lussier, dimanche.

Mme Arthur Crête a été visité sa fille, Mme Emile Tétreault de St-Anicet.

M. Robert Barrette et sa fille Nicole, chez M. Roméo Barrette, dimanche.

## St-Urbain

Lundi dernier la paroisse se réunissait afin de procéder à l'élection du conseil de la "Caisse Populaire" organisation nouvellement fondée à St-Urbain. Ont été élu: Président, M. Arthur Brais; Conseillers, Raoul Doré, Zénon Thibert, Patrick Marcel; Secrétaire: M. Joseph Rose.

M. et Mme Ste-Marie et leur famille de Longueuil, M. et Mme Walter Marcell et leur famille de Montréal chez M. Domina Marcell, dimanche.

M. et Mme Roger Barrette et leur fils Raymond de St-Paul d'Abbotsford chez M. René Barrette.

Mlle Marie-Blanche Sabourin, Mlle Corinne Doré, passent une huitaine à Montréal chez Mlle Gilberte Poupert.

M. Léopold Dufresne de Montréal en fin de semaine à St-Urbain.

Mlle Netty McKay de Montréal en fin de semaine à St-Urbain chez Mme Sandy McKay.

Mlle Angèle Patenaude de St-Urbain passe quelques jours chez Mme Roméo Patenaude.

Mlle Rita Ste-Marie de St-Rémi passe quelques temps chez son père, M. A. Ste-Marie.

M. et Mme Joseph Rose rendaient

# Conseil de St-Anicet

Il fut proposé par le conseiller Avila Robidoux, secondé par le conseiller Albert Caza, que MM. Hidalla Caza, maire, et Denis Latreille, sec.-trés., soient autorisés à ouvrir et administrer le compte de cette municipalité à la Banque Canadienne Nationale, succursale de Valleyfield.

Il fut proposé par le conseiller Albert Caza, secondé par le conseiller Arice Quenneville, qu'un vote de remerciement soit adressé à M. Jas.-B. Narey pour services rendus à la municipalité, comme maire, durant son terme d'office.

Il fut proposé par le conseiller Arice Quenneville et secondé par le conseiller Ans. Latulipe, que la résignation de M. A. Quenneville, inspecteur de la voirie, soit acceptée et que M. Alpha Dupuis soit nommé pour le remplacer.

Il fut proposé par le conseiller Avila Robidoux, secondé par le conseiller Albert Caza, que Edward B. Ginn soit démis de ses fonctions comme inspecteur de voirie et qu'il soit remplacé par M. François Fournier.

Il fut proposé par le conseiller Albert Caza, secondé par le conseiller Etienne Leblanc, que M. Albert Leblanc soit nommé inspecteur de voirie à la place de M. Etienne Leblanc qui a résigné.

Le Conseil n'autorise pas M. le maire à signer les cartes d'assistance publique de Mme P.-E. Lafleur (Rose Latour) et de Ferdinand Richer, fils d'Osias Richer.

Il fut proposé par le conseiller Albert Caza et secondé par le conseiller Avila Robidoux: de demander à M. Jean Bastien, ingénieur régional de faire réparer deux ponts, l'un dans la montée Quesnel et l'autre sur le chemin Dundee, là où traverse le cours d'eau Cameron.

Il fut proposé par le conseiller Arice Quenneville, secondé par le conseiller Etienne Leblanc, que le

tribunales qui ont deux ans d'arrérages de taxes; si non payées le 1er sec.-trés. envoie des avis aux contribuables prochain leur compte sera donné en collection.

Il fut proposé par le conseiller Ans. Latulipe, secondé par le cons. Albert Caza, que le sec.-trés. soit autorisé à envoyer un camion pour ramasser la clôture à neige le long des chemins pour les transporter chez M. J.-E. Quenneville, excepté la clôture de la montée Cooper, du lac au coin Cooper.

Il fut proposé par le conseiller Avila Robidoux et secondé par le conseiller Ans. Latulipe, que tous les inspecteurs, gardiens d'enclos et les évaluateurs soient avisés d'être assermentés aussitôt que possible.

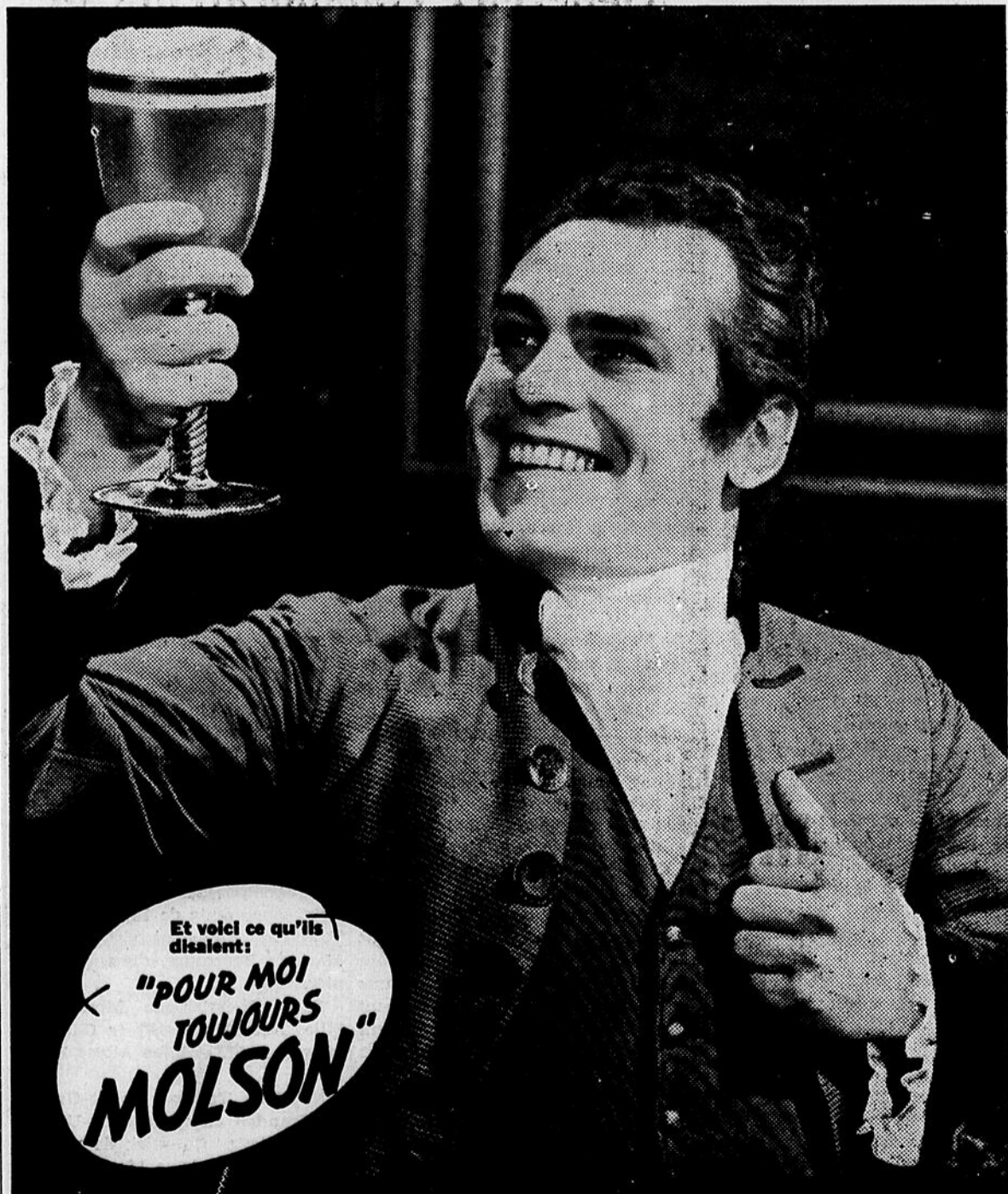
Il fut proposé par le conseiller Arice Quenneville, secondé par le conseiller Albert Caza, que Edward B. Ginn soit démis de ses fonctions comme inspecteur de voirie et qu'il soit remplacé par M. François Fournier.

Il fut proposé par le conseiller Avila Robidoux, secondé par le conseiller N.-D. Rankin que tous les inspecteurs de voirie soient de nouveau avisés de ne faire aucun ouvrage sur les chemins et fossés sans l'autorisation du conseil, excepté dans un cas très urgent.

Il fut proposé par le conseiller Albert Caza, secondé par le conseiller Arice Quenneville, que le sec.-trés. écrive à l'hon. Martin B. Fisher M.P.P., de fixer le jour, l'heure et le lieu où les conseillers pourraient avoir une entrevue.

Il fut proposé par le conseiller Avila Robidoux, secondé par le conseiller Arice Quenneville, de demander des soumissions pour la construction d'un pont en ciment vis-à-vis la propriété de M. Ovide Duhéme.

## COMMENT S'HABILLAIENT LES JEUNES GENS DE LA SOCIÉTÉ EN 1810



LA BIÈRE QUE VOTRE ARRIÈRE-GRAND-PÈRE BUVAIT

## ST-ANTOINE ABBE

M. l'abbé Emile Moreau état de passage à Howick à l'occasion des Quarantes Heures.

M. Roger Barrette était de passage à Montréal, dimanche.

Mlle Rose Champagna chez ses parents à Valleyfield pour quelques jours.

Mlle Lucienne Barrette en vacances chez Mme Reynold Goneau, pour une quinzaine.

Mme Marc-Aurèle Lussier de retour de l'hôpital de Valleyfield, samedi.

M. Marc-André Barrette du Séminaire de Valleyfield, en vacances depuis samedi.

M. Normand Lussier fut accueilli avec grande joie dans sa famille, après un séjour de trois semaines à l'hôpital de Valleyfield.

Mlle Thérèse Barrette, graduée du Couvent de Huntingdon, de retour dans sa famille.

Mlle Pierrette Lussier de l'École Normale de Valleyfield, en vacances depuis samedi dernier.

Mlle Hedwige Lussier de Montréal, en visite chez ses parents, M. Joseph Lussier, Mme Roméo Barrette et M. René Lussier.

## ST ISIDORE

### Décès

C'est avec regret que nous annonçons la mort de Révérende Soeur Beaudin, octogénaire, née à St-Isidore. Elle consacra sa vie dans la communauté des Soeurs Grises à Montréal. Son service eut lieu le 26 courant.

Ces jours dernier ont eu lieu ici les funérailles de Mme Aimé Riendeau, née Caroline Brais. Nos sympathies aux familles en deuil.

### Naissance

A M. et Mme Albert Dupuc, un fils baptisé Joseph, Isidore, François. Parrain et marraine, M. et Mme Isidore Daoust, de Ste-Martine, oncle et tante de l'enfant.

### Divers

M. et Mme Aymard Lefrançois et leur fils Gérard, M. et Mme Lucien Desgens se sont rendus en pèlerinage à Ste-Anne de Beauport.

M. et Mme Aldéric Richer ont passé la fin de semaine à Howick, chez leur fille, Mme Albert Parent.

Mme Josaphat Caron, de La Macoza, a passé la fin de semaine dans sa famille.

Dans la ligue de

# TENNIS

Valleyfield - Huntingdon - Beauharnois



## Beauharnois s'empare de la première position

Les Oiseaux Bleus de Beauharnois, à la suite de deux victoires écrasantes se sont confortablement installés en première position de la Ligue de Tennis Beauharnois-Huntingdon.

Les porte-couleurs de C. Gardiner ont d'abord ouvert leur saison locale en blanchissant les représentants de Huntingdon par 7 à 0, puis ont fait subir aux Etudiants leur deuxième revers consécutif au compte de 6 à 1.

Mardi soir, cependant, les Mocos Bleus se sont chargés de rappeler à ces Oiseaux Bleus qu'ils n'étaient pas seuls dans la ligue et les ont défaits par 4 matchs à 3.

Cette victoire des Bleus était leur deuxième de suite et leur a permis d'affermir leur emprise en seconde place du classement.

Et lundi soir, les Blancs sont allés faire l'ouverture officielle des nouveaux courts du Château Huntingdon et se sont taillés une décision de 5 à 2.

Les Chevaliers de Colomb ont fait leurs débuts hier soir alors qu'ils sont allés rencontrer les Mocos Blancs (le résultat de ce tournoi ne sera pas publié avant la semaine prochaine).

D'ici quelques jours plusieurs rencontres seront jouées qui bouleverseront sûrement le classement actuel des diverses équipes du circuit.

Et nous publions quelques résultats qui nous sont parvenus ainsi

que la nouvelle cédule qui vient d'être terminée.

**Oiseaux Bleus 6, Etudiants 1**—P. Malouin (E) perd contre C. Gardiner (O.B.) 6-2, 6-3. W. Sullivan (E) gagne 6-5, 6-5 contre P.-E. Leduc (O.B.). Mme Sullivan (O.B.) défait Mlle L. St-Michel 6-1, 6-1. W. Renaud et R. Cairns (O.B.) défont A. Leblanc et J. Corbell (E) 6-1, 6-3. C. Codebecq et L. Reynolds sont vaincus par L. Gangé et R. Cartier (O.B.) 6-4, 6-5. Mlle T. Cadieux et M. Laberge (E) sont battues 6-2, 3-6, 6-4 par Mde Currie et Mlle Y. Laplante (O.B.). Y. Leblanc et J. Corbell (E) perdent 6-2, 6-3 contre Mlle A. Cartier et A. Dagenais (O.B.).

**Simples**—G. Philbin gagne contre P.-E. Leduc 6-5, 6-3; Gardiner défait H. Buttress 6-0, 6-2; Mlle J. Mc-Alpine triomphe de Mde Currie 6-4, 6-3.

**Doubles**—Mlle B. Perry et J. Bell gagnent 6-4, 6-5 contre Mlle S. Leduc et A. Dagenais; W. Renaud et E. Sullivan (O.B.) défont V. Grace et K. Mayoh (O.B.) 6-4, 1-6, 6-4; H. Williams et R. Whitehead l'emportent 6-5, 6-4 sur L.-G. Gagné et R. Cartier (O.B.); Mme Sullivan et Mlle A. Cartier triomphent 6-5, 5-6, 6-1 de Mlle E. Ross et A. Arrandale (O.B.).

## BALLE MOLLE

Dimanche dernier à 10 heures de l'avant-midi, le club de balle molle "Bellerive" a remporté une victoire devant une assistance enthousiaste et nombreuse sur le "Majestic". Ces deux clubs semblent rivaliser de force et sont actuellement des plus intéressants à voir au jeu puisqu'a leur dernière joute le "Bellerive" l'a emporté seulement par le score de 9 à 8.

Dimanche le 25 juin, les "As" ont rencontré le club "Zoro" au Parc Sauvé. "Zoro" s'est fait battre par la marge de 21 à 1 en faveur des "As". Une belle assistance assistait à la joute mais la différence des forces était trop grande pour que la partie fut intéressante.

### Position des Clubs

	J	G	P	C	T
Majestic	1	1	1	19	2
Bellerive	1	1	1	14	2
Zoro	1	1	1	13	2
As	1	1	1	9	2

	J.	G.	P.	Pts.
Oiseaux Bleus	3	2	1	16
Mocos Bleus	2	2	0	9
Mocos Blancs	1	1	0	5
Etudiants	2	0	2	2
Huntingdon	2	0	2	2
C. de Colomb	0	0	0	0
Oiseaux Rouges	0	0	0	0

Le président—Quel est votre état habituel?  
Le prévenu—L'état d'ébriété, mon président.

## Généreux collaborateurs de la Saint-Jean-Baptiste

C'est avec un grand plaisir que nous publions la liste des généreux donateurs qui ont contribué financièrement à réaliser la magnifique soirée qui a commémoré une fois de plus notre fête nationale. Nous nous faisons un devoir de les mettre à la suite des dévoués organisateurs à qui la population doit des félicitations et des remerciements. Ce sont: Messieurs Hector Bougie, Sylvio Chamard, André Leduc, C. L. Dorais, gérant chez Woolworth; Gustave Marchand, Charles Cadieux, Pharmacie Gauthier, Magasin United 5c à \$1.00, Jean Soullis, Leduc & Prieur, George Aréno, Albert Lafrance, Horace Besner, Mlle Boutin, restaurant, Jos. Aréno, Richer Frère, Wilfrid Léger, P. J. Brodeur, A. Desmarais, J. L. Turcotte, Cité Salaberry de Valleyfield, La Commission Scolaire, L. McGillis, gérant Shawinigan, Montreal Cotton, Can. Bronze Powder Works, Val. Silk Mills, Hasten Hills, Maurice Nicholson, Gaspard Martineau, Ronaldo Parent, Larocque House, N. A. Ostiguy, Lionel Perron, Albert Dion, Paul Chatel, George Potien, Arthur Vinet, les agents de la Métropolitaine Life, Louis Desrosiers, Percy Parry, Henri Langevin, Gérard Sabourin, Eugène Montpetit, Jos. Rochon, Weldie Gauthier, Ovide Quesnel, Jos. Cousineau, Donat Leboeuf, Adolphe Leboeuf, Adrien Cholette, la Crèmerie de Val., J. O. Clermont, Dandurand et Frère, Jos. Lafleur, La Banque Canadienne Nationale, La Banque Provinciale, J. G. Fortier, gérant Banque Montréal, Garage Sicotte, Antonio Patenaude, Garage Perron, Garage Ben Viau, Garage Nadon, Gontran Saintonge, Médard Leduc, notaire, J. D. S. Tremblay, notaire, Gérard Bélanger, Charles Codebecq, Jacques Malouin, N.P., Robert Besner, notaire, ainsi que les

neuf médecins de Valleyfield.  
La Société Saint-Jean-Baptiste de Salaberry de Valleyfield remercie d'une façon toute particulière M. Delpha Sauvé, ainsi que le personnel attaché aux travaux du gouvernement pour avoir mis à la disposition de la Société le Parc qui fut préparé avec tant de soin.  
Un ivrogne reçoit une averse:  
—Si, au moins, c'était du vin, dit-il on pourrait lécher ses habits!

## LE SECOURISME DANS NOS BRASSERIES



L'équipe de Secourisme de la Brasserie Dawes "Black Horse" — qui a gagné cette année le concours annuel entre les employés des brasseries William Dow et Compagnie et Frontenac — et Monsieur L.-A. Ekers, Vice-Président en charge de la production.

Les autorités de bienfaisance sociale citent ces brasseries constamment comme étant d'excellents exemples tant qu'à l'hygiène, la salubrité, le confort et le bien-être de leurs employés.

Toutes les précautions possibles sont prises pour protéger les employés, dont un grand nombre ont suivi des cours de premiers-soins non seulement comme mesure de protection pour leurs camarades, mais pour leur permettre aussi d'être utiles en cas d'accidents partout ailleurs.

Premier rang, gauche à droite—J. Turner, Contremaître; W. Jenke-vice, capt., Payeur et Surveillant; J. d'Halewyn, Emballage.

Deuxième rang, gauche à droite—S. Thomas, Vérificateur; Monsieur L.-A. Ekers, Vice-Président; J. Gaves, Mécanicien.

## Pharmacie PERRON

**Modess**  
Douce! Sures!  
Achez Modess aujourd'hui. La serviette sanitaire la plus douce et la plus sûre qui vous apportera confort et sécurité.

**21¢**  
2 POUR  
**41¢**

CEINTURES MODESS 25¢

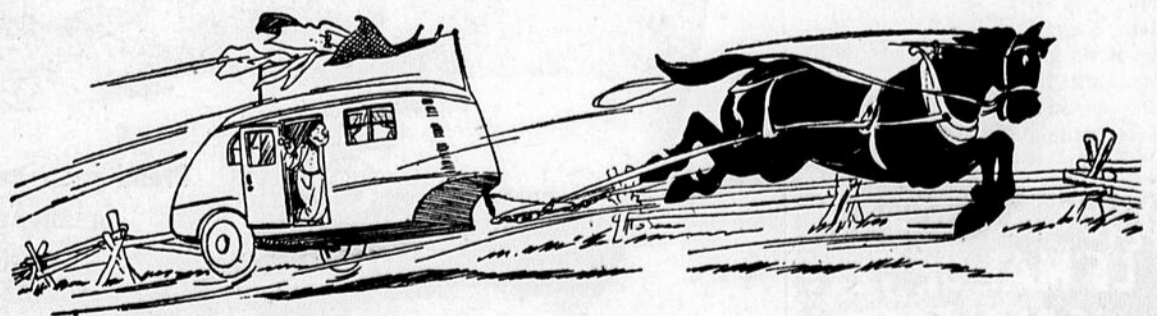
Aussi boîtes de 48 pour 69¢

## PHARMACIE PERRON

rue Victoria,

Tél. 398

Livraison rapide



Avec la **Black Horse** "ça marche!"



Une source de pure satisfaction et de bien-être

## Black Horse

La meilleure BIÈRE du Canada  
Fabriquée depuis cinq générations par  
la BRASSERIE DAWES, Montréal

**Pur..**  
comme le *lis*  
**Limpide..**  
comme le *crystal*

**Gin de Kuyper**

10 ONCES 26 ONCES  
90c \$2.00

40 ONCES  
\$2.80

Distillé et embouteillé au Canada sous la surveillance directe de JOHN DE KUYPER & SON Distillateurs, Rotterdam, Hollande.

Maison fondée en 1695

ET LES VRAIS CANADIENS ONT TOUJOURS PRÉFÉRÉ DEPUIS PLUS DE CENT ANS.

**Célébrez**  
la fête de la  
**Confédération**  
avec de bons  
**WHISKEY**



**Seagram's V.O.**  
16 oz. .... \$2.20  
26 oz. .... \$3.50



**Gin Seagram**  
16 oz. .... \$1.00  
32 oz. .... \$1.95



**Whiskey "Spécial" Calvert**  
16 oz. .... \$1.30  
32 oz. .... \$2.55



**Seagram's "5 Crown"**  
16 oz. .... \$1.35  
32 oz. .... \$2.65



**Whiskey "Réserve" Calvert**  
16 oz. .... \$1.60  
32 oz. .... \$3.10

**E. W. PRUE**  
Magasin de détail pour vins et liqueurs  
Nos marques ne peuvent être surpassées.  
Place Harrison Malone, N.-Y.

### Trois assemblées en trois jours de nos édiles

#### TRAVAIL ARDU

Depuis quelques temps, nos édiles municipaux n'ont pas été épargnés la tâche administrative de la cité puisqu'ils ont siégé tous les soirs depuis le début de la présente semaine.

Nous les avons vus, lundi soir, aux prises avec les questions du chômage pour tenter de résoudre au plus tôt ce redoutable problème; mardi soir, MM. les échevins Mallette, Dumouchel et Langevin répondaient à la convocation du Club Nautique et hier soir, ils ont siégé à l'assemblée régulière du conseil municipal.

Rien d'extraordinaire à l'assemblée d'hier soir! On s'est contenté de répondre aux différentes demandes, de discuter les affaires de routine et de régler les affaires les plus urgentes.

Répondant à la demande de M. Georges Lafontaine, le comité de la police indiquera par une ligne blanche le danger de la circulation à l'angle des rues Ellice et Victoria.

La Montréal Cottons devra se servir de ces terrains pour la distribution de la paie à ses employés. La cité ne tolérera plus que les employés attendent dans la rue avant de se présenter au bureau de la paie. Le conseil demandera au Gérant Général de la Montréal Cottons, M. W. G. E. Aird, de faire la distribu-

# THÉ "SALADA"

## Orange Pekoe

### On trouve le corps d'un nouveau-né flottant sur les eaux du vieux canal

tion des salaires sur ses propres terrains.

Le Bureau de Reconstruction Economique de la province de Québec a notifié le conseil qu'il revenait au système des secours directs que les enquêtes et frais de distribution seront à la charge de la municipalité.

Une nouvelle demande sera adressée à la compagnie Beauharnois Power pour la réfection de la clôture entre le pont de la rue Chaussée et la rue Alexandre, sur les bords de la baie.

Les évaluateurs, MM. Liguori Poirier et Wilfrid Loiseau, recevront chacun la somme de \$150. pour leur travail.

Le Conseil municipal a nommé Son Honneur le Maire J. A. Larin et MM. les échevins Langevin et Brisebois pour rencontrer le député provincial au sujet des régates de Valleyfield.

M. Georges Mercier, domicilié à 3 rue St-Isidore, a fait une macabre découverte, dimanche soir, sur les eaux du vieux canal de Beauharnois, près du Pont Blanc, alors qu'il se promenait sur ses bords.

Apercevant un paquet ficelé à la dérive et flottant sur les eaux, il eut la curiosité de l'arrêter au passage avec un bout de bois et le développa pour réaliser qu'il s'agissait du corps d'un nouveau-né.

Il fit part à M. Arthur Rochefort de sa macabre découverte, lequel s'empressa d'avertir le chef de Police; celui-ci notifia immédiatement la police provinciale qui se rendit immédiatement sur les lieux.

On transporta le corps à la morgue Larin et l'enquête du Coroner revêla qu'il s'agissait d'une naissance prématurée puisque l'enfant ne mesurait que 10 pouces de longueur.

La police municipale de concert avec la police provinciale fait enquête.

## L'Heure provinciale

La radiophonie du 2 juillet de l'Heure provinciale sera diffusée de la ville de Québec avec le concours de Marthe Lapointe, soprano; Gabrielle Bisson, contralto; Marie-Reine Belle-Isle, pianiste et Benoit Cliche. Pour varier cette présentation, les auditeurs auront le plaisir d'entendre quelques comédiens dans l'interprétation d'un sketch intitulé: "LEUR PARDON", de Jeanne Leroy-Denis. Les émissions de l'Heure provinciale sont commanditées par le gouvernement du Québec sous les auspices de l'Honorable Joseph Bilodeau.


#### Synopsis


- 1—Le billet de loterie, N. Isouard—Marthe Lapointe.
- 2—Vainement ma bien-aimée, E. Lalo—Benoit Cliche.
- 3—Les moissonneurs, Couperin—Marie-Reine Belle-Isles.
- 4—La partie de cartes, G. Bizet—Gabrielle Bisson.
- 5—Leur pardon (sketch), intermède dramatique, J. Leroy-Denis.
- 6—Après un rêve, Gabriel Fauré—Benoit Cliche.
- 7—Le soir, Schumann—Marie-Reine Belle-Isles.
- 8—(a) L'oiseau ne revient pas, Sibelius; (b) Passe-pied, Delibes—Gabrielle Bisson.
- 9—Bonjour Suzon, Léo Delibes—Benoit Cliche.
- 10—aème Arabesque, C. Debussy—Marie-Reine Belle-Isles.

ILLUSTRÉ—CAMION CHEVROLET DE 3/4-1 TONNE AVEC CARROSSERIE A RIDELLES


# CHEVROLET

## LA GRANDE VEDETTE DES CAMIONS

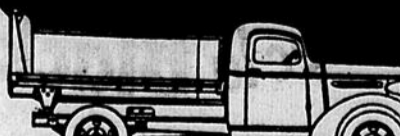





VEHICULE DE LIVRAISON



LEVANT



CARROSSERIE A BANCUE



MODÈLES DE 2 TONNES A CABINE AVANCÉE



CARROSSERIE A PANNEAUX

**Premier en puissance de traction . . .**  
**premier en économie . . . premier en**  
**caractéristiques et en valeur!**

VOUS voulez le camion qui donne le meilleur rendement, le camion le plus indéfectible, le plus durable... Vous voulez le camion qui vous épargne de l'argent sur l'essence, l'huile et l'entretien... Vous voulez le camion qui vous donne la plus grande valeur aux plus bas prix... Bref, vous voulez un nouveau camion Chevrolet 1939! Renseignez-vous aujourd'hui même sur la ligne complète de camions Chevrolet et Maple Leaf. Voyez—comparez et arrangez-vous pour une démonstration.

**Légères mensualités du**  
**mode General Motors**  
**de paiements à termes.**



CT-998F

*Pour*  
**LE MAL DE TÊTE**  
LES TABLETTES  
**Zutoo**  
*Vous soulageront*  
*promptement*



*Pour*  
LE MAL DE DOS  
MAL DE REINS  
L'AVESIE  
LA PROSTATE  
LE RHUMATISME  
**PRENEZ**  
*Les Tablettes* **KIMO**  
EN VENTE PARTOUT

**GARAGE Z. PERRON**  
24, rue du Marché Valleyfield, Qué.

LA CLEF DU TRANSPORT ÉCONOMIQUE